



www.patrimoineindustriel.be

N° 69-70

AVRIL - SEPTEMBRE 2007

L'asbl Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles rentre dans le XXI^e siècle avec le changement des formes de communication qu'elle privilégiera pour développer ses actions de sensibilisation. La nouvelle équipe, mise en place en avril 2007, s'est investie à bras le corps dans ce défi que représente le passage du papier au numérique. La structure du site Web et l'alimentation de son contenu ont retenu particulièrement notre attention. L'arborescence du site désormais en ligne www.patrimoineindustriel.be offre d'ores et déjà plusieurs possibilités de consultation : la bibliothèque et les publications de PIWB, avec le partenariat du Centre liégeois d'Archives et de documentation de l'Industrie charbonnière (CLADIC), l'agenda, la newsletter, les liens et enfin « Qui sommes-nous ? » permettant à l'internaute de mieux nous connaître.

Quant à lui, le présent bulletin vous propose de remonter dans le temps avec notamment une contribution du fondateur et ancien président Claude Gaïer qui retrace les deux décennies d'existence de notre association. Ce bulletin évoque aussi les longs chemins parcourus ces dernières années par des sites comme le Bois du Cazier, le Grand Hornu ou Bois-du-Luc, de leur abandon à leur requalification. Cette revue double n'est cependant pas la dernière puisque le numéro 71 sera la table des matières des 70 numéros de la revue papier. Il clôturera ainsi l'existence de notre Bulletin trimestriel.

Profitant de cet éditorial, nous évoquons une autre priorité de la présente équipe : étendre nos contacts avec les milieux scientifiques, à l'occasion de la redéfinition des cursus universitaires par la réforme dite de « Bologne ».

Dans le cadre des « masters », des sections ou des professeurs de facultés pourraient être intéressés par le patrimoine industriel dans le cadre de l'offre de stages ou de travaux de fin d'études. Nous entamerons prochainement une large sensibilisation vers ces milieux universitaires pour encore mieux assurer à cette discipline ses lettres de noblesse.

Le Conseil d'administration et moi-même vous souhaitons une année 2008 pleine d'énergie et de réalisations pour vos projets.

Jean-Louis DELAET
Président

TABLE DES MATIÈRES

Editorial	2
Table des matières	2
Études	3
Aux origines de Patrimoine Industriel Wallonie Bruxelles (C.GAIER)	3
Pérennité du patrimoine industriel. L'exemple de Mouscron 1994-2007 (C. DEPAUW)	5
Le Bois du Cazier : présent pour le futur. Le sauvetage et la requalification de l'ancien site charbonnier 1986-2006 (J-L DELAET)	9
Le Grand-Hornu aujourd'hui et demain (F. FOULON)	15
Pour faire comprendre le Taylorisme : l'épluchage des pommes de terre ! (C. GAIER)	17
Compte rendus	20
De la mine à Mars : la genèse d'Umicore	20
Ouvriers et ville en mouvement : Hommage à Jean Puissant	21
Tout feu, tout flamme	21
La Louvière en Images : Tome 2, les Hameaux	22
Petite histoire des charbonnages d'Oupeye	23
Actualités	24
La galerie de schiste ardoisier de Recht	24
La Mine dans la Ville : appel à documents	24
Les sites miniers de Bois-du-Luc et Beringen, points d'ancrage de « l'Itinéraire européen de la Culture industrielle (ERIH) »	25
Le Bois du Cazier adhère à la « Coalition internationale des Musées des Sites historiques de Conscience »	27

ETUDE : AUX ORIGINES DE PATRIMOINE INDUSTRIEL WALLONIE BRUXELLES

Jusque dans les années 1960, l'opinion la plus éclairée, dans sa grande majorité, n'avait guère conscience, en Belgique, de la valeur historique des vestiges matériels du passé industriel. Certes, il y avait d'heureuses exceptions, comme les sauveteurs du site du Grand Hornu, les promoteurs du futur Musée du fer et du charbon de Liège ou des amateurs et chercheurs isolés tels René Evrard à Liège ou Georges van den Abeelen à Bruxelles. Grâce leur soient rendues, car ils eurent la prémonition que, sous les coups de boutoir des avancées technologiques et des bouleversements économiques, les entreprises nées de la Révolution industrielle allaient subir de profondes mutations, voire disparaître. Or, le contexte était favorable à des démarches de sauvegarde plus systématiques, car des pays étrangers montraient déjà la voie, comme le

Royaume Uni (à tout seigneur tout honneur !) avec le complexe de l'Iron Bridge, ou la Suède et l'Allemagne.

En 1973, Georges van den Abeelen créait le « Centre d'archéologie industrielle » qui, en mettant sur pied à Bruxelles, deux ans plus tard, l'exposition « L'homme et la machine », fut le véritable déclencheur de l'intérêt pour le sujet en Belgique, appuyé par des historiens et archéologues venus d'autres horizons mais orientés vers ce champ nouveau d'investigation, tels Marinette Bruwier, Jacques Stiennon, Luc François Génicot, et d'autres encore qui, bien avant, avaient abordé le sujet presque sans le savoir – mais fort bien – un peu comme Monsieur Jourdain faisant le la prose. En 1978 naissait en Flandre la « Vlaamse Vereniging voor Industriële Archeologie » (la V.V.I.A.) animée par quelques

personnalités jeunes et dynamiques, totalement dédiées à ce domaine peu couru. Le résultat de cette initiative ne se fit guère attendre, car bientôt l'association néerlandophone occupa, au plan national, une place prépondérante et même, au niveau international, finit par faire figure de représentant de la Belgique toute entière alors qu'en principe, elle avait été fondée pour illustrer l'apport de la Flandre en matière d'archéologie industrielle. Curieux paradoxe alors que, précisément, cette région était venue assez tardivement à l'industrialisation, contrairement à la Wallonie, seconde après l'Angleterre dans cette voie. Entre-temps, une association mondiale d'archéologie industrielle, le TICCIH, avait été fondée en Suède, en 1978. Elle représente depuis lors l'instance supérieure dans ce secteur et tient régulièrement des congrès internationaux, dont



Les 4 présidents successifs de PIWB (de droite à gauche) : C. GAIER, J. DEFER, B. VAN MOL et J.L. DELAET.

celui, en Belgique, en 1990, co-organisé par PIWB.

Les années septante furent résolument marquées par un foisonnement extraordinaire d'études, de projets et de reportages consacrés au patrimoine industriel ancien. Le sauvetage et la réhabilitation figuraient désormais à l'ordre du jour, en négligeant parfois la nécessité des choix, du financement et de la viabilisation à terme. Quoiqu'il en soit, la Belgique francophone se devait de revendiquer sa place dans le contexte d'une fédéralisation en marche et par simple respect pour son identité historique, où l'industrie a tenu une si large place. Ainsi, sous l'impulsion et avec l'appui de l'Exécutif de la Communauté française fut fondée, le 22 février 1984, l'association sans but lucratif «Patrimoine industriel Wallonie-Bruxelles», que j'eus l'honneur de présider d'emblée et durant les dix premières années de son existence. Les trente-quatre membres fondateurs étaient animés du même désir de défendre et d'illustrer le patrimoine industriel ancien de leur communauté, dans un souci aussi bien scientifique qu'identitaire. La même année était créé un bulletin de liaison : «Patrimoine industriel». Le modeste numéro 1, de type «desk top», fut désormais suivi, dès le numéro suivant, d'une présentation imprimée en bonne et due forme. Ce périodique demeure aujourd'hui, près d'un quart de siècle plus tard, une contribution appréciée dans le domaine qui est le sien. Articles, reportages, comptes rendus, nouvelles brèves apportent aux membres et aux autres une information soutenue et, on peut l'espérer, un stimulant à leur centre d'intérêt particulier.

En 1984 encore, la section belge du TICCIH, dénommée «TICCIH Belgium» fut structurée en équilibrant, cette fois, le nouveau P.I.W.B. et son aînée, la V.V.I.A.

Les tâches de PIWB étaient multiples, tant son domaine de prédilection était alors nouveau. Il s'agissait de mettre en valeur les grands sites réhabilités et d'encourager la préservation de ceux, alors nombreux, qui pouvaient l'être. Il fallait aussi gérer une association qui couvrait une aire assez vaste, nécessitant de nombreux déplacements du conseil d'administration, tant pour diversifier les lieux de rencontre que pour se rendre compte des réalités locales. En 1987, ces déplacements furent étendus aux membres eux-mêmes, en leur offrant la possibilité de visiter les divers sites intéressants au cours d'excursions organisées en Belgique et, par la suite, dès 1991, dans les pays limitrophes. On mit également sur pied des expositions itinérantes (en 1985 et 1986), des colloques, notamment celui sur la reconversion des sites industriels en collaboration avec la Société royale belge des ingénieurs et des industriels (1987), sans parler du congrès international du TICCIH en 1990. Des contacts formels furent noués avec les services d'archéologie industrielle du Grand-Duché de Luxembourg. P.I.W.B. participa également, en 1994, aux Journées du Patrimoine en région wallonne, axées sur l'archéologie industrielle.

Enfin, des contacts fréquents furent noués avec des mandataires publics, dans un but de sensibilisation, outre ceux, constants ceux-là, avec la Communauté française de Belgique. Le Ministre de l'Aménagement du Territoire confia à l'association un inventaire des sites industriels wallons,

projet qui fut mené de 1991 à 1993, même si d'autres instances s'assurèrent le privilège, par la suite, de le parachever en leur nom. Déjà, en effet, se posait la question des choix dans l'intervention des services publics en matière de réhabilitation. Entre-temps, le concept même d'archéologie industrielle était en train de s'élargir considérablement, incitant à une vigilance étendue à d'autres domaines : techniques ancestrales et proto-industries, patrimoine mobilier et pas seulement immobilier, histoire orale ...

La création et les débuts de PIWB ont constitué, pour moi, une expérience enthousiasmante, partagée avec des administrateurs – dont certains, hélas, ne sont plus – et des adhérents souvent très motivés. J'en retire, en toute modestie, le sentiment d'avoir apporté ma contribution, d'une part à la connaissance d'un phénomène historique que je considère comme un des plus importants de l'évolution de l'humanité : la Révolution industrielle, d'autre part au renforcement de l'identité francophone en Belgique (et ceci sans exclusive) et enfin à la promotion de l'image de cette communauté et de la Belgique à l'étranger. *Jucundi acti labores*, «heureux les travaux finis», disait Cicéron. Mais le sont-ils jamais ? Mon successeur, Jean Defer, et ceux après lui ont assumé et assument d'autres tâches, d'autres défis, dans un contexte mouvant. Mais ceci est une autre histoire ...

Claude GAIER

Ancien président - Fondateur

ÉTUDE : PÉRENNITÉ DU PATRIMOINE INDUSTRIEL. L'EXEMPLE DE MOUSCRON 1994-2007 CLAUDE DEPAUW

Chacun sait que les lieux du patrimoine industriel immobilier non protégé par la loi ont tendance, pour toutes sortes de raisons, bonnes ou mauvaises, au pire, à disparaître purement et simplement, au mieux, à être transformés, parfois correctement du point de vue de l'archéologie industrielle.

Mais il faut bien dire que, le plus souvent, ils sont défigurés de manière irrémédiable.

Et ne parlons pas du patrimoine mobilier : en ce qui concerne l'industrie textile mouscronnoise, tellement peu de choses ont survécu à plus de deux siècles de progrès technique qu'il ne pourra pas être question ici de ce quasi rien.

Je m'attacherai donc aux seuls bâtiments industriels de la ville de Mouscron.

Or, Mouscron, c'est le textile. Après un itinéraire de plus de deux siècles et demi, cette activité a fait d'un village paysan une cité industrielle¹, située dans une région où cette branche de l'industrie a été durement touchée par des transformations radicales qu'elle a connues en Europe dans le dernier quart du XX^e siècle². Témoins d'un pan non négligeable de l'histoire de l'industrie textile en Belgique – une histoire encore largement méconnue, sauf exceptions³ –, nombre de sites industriels mouscronnois ont réussi à se maintenir jusqu'à présent. Les disparitions totales ont été assez peu nombreuses.



Sous les nefs de la Manufacture Française de Tapis et Couvertures en 1997 (cliché Florence Vanderhaegen, Archives de la Ville de Mouscron).

Mais deux lieux qui ont vu s'éteindre leur activité première et qui ont peu suscité l'intérêt des investisseurs immobiliers parce qu'ils sont situés en zone d'habitat.

Nul doute qu'ils subiront un jour l'assaut des démolisseurs en vue de requalifier ces espaces urbains avant qu'ils ne deviennent chancres ou friches.

Parmi les sites qui ont survécu aux démolitions ou aux incendies, la plupart ont été transformés en tout ou en partie avec plus ou moins de bonheur. La difficulté réside à conserver l'intégrité du patrimoine industriel textile quand l'entreprise maintient son activité et surtout lorsqu'une autre activité y a trouvé son siège.

L'évolution normale d'un site industriel est de subir les contraintes du développement économique.

Cela entraîne des modifications parfois radicales des bâtiments à tel point que leur aspect peut vite perdre les qualités architecturales qui en faisaient un lieu de patrimoine alliant esthétique et fonctionnalité au niveau du plan général et/ou des détails particuliers.

En 1994, j'ai présenté quatre cas destinés à illustrer le patrimoine industriel local au sein de celui de la Wallonie⁴ : le tissage et teinturerie Vanoutryve (depuis 1880), la Manufacture Française de Tapis et Couvertures (depuis 1925)⁵, la filature Motte (depuis 1907)⁶ et la filature Catteau (depuis 1929)⁷. Les plus anciens et les seuls encore aujourd'hui dévolus à l'industrie textile, les bâtiments de Vanoutryve, ont été les seuls jugés suffisamment intéressants pour faire l'objet d'une notice plus détaillée parmi les vingt-cinq lieux de l'entité

¹ Pour reprendre le titre de la monographie de J. Debaes et R. Vandenberghe, « Mouscron 1789-1945. Itinéraire du village paysan à la cité industrielle », Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région [=M.S.H.M.R.], t. XIII, fasc. 1, 1991.

² Un aperçu de ce passé industriel textile se trouve dans C. Depauw, « Mouscron, un passé industriel méconnu », M.S.H.M.R., t. XIX, 1997, pp. 51-124.

³ Id., « L'industrie textile en Belgique, en Wallonie et en Hainaut aux XIX^e et XX^e siècles », Le fil du temps. Revue de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région, n° 6, septembre 2002, pp. 5-41 ; condensé dans Id., « Une industrie méconnue : le textile en Wallonie et en Hainaut », Bulletin trimestriel de l'a.s.b.l. Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles [=Bulletin PIWB], n° 58, avril-mai-juin 2004, pp. 3-7 ; n° 59-60, juillet-décembre 2004, pp. 3-7 (certaines illustrations de cet article représentent des entreprises mouscronnoises).

⁴ Id., « Mouscron. L'industrie textile », Le patrimoine industriel de Wallonie, Liège, 1994, pp. 310-313.

⁵ Sur la Manufacture Française de Tapis et Couvertures : Id., « Les Archives de la Ville de Mouscron. Chronique d'une naissance, 1979-2004 », Le fil du temps, n° 8, décembre 2004, p. 81, note 46.

⁶ 25, février 1993, pp. 2-13, et Id., « La «Tour Motte» à Mouscron », Bulletin PIWB, n° 27, décembre 1993, pp. 18-20 ; Id., « Les archives de la filature Motte et Cie à Mouscron, Miscellanea Cécile Douxchamps-Lefèvre, Archives et Bibliothèques de Belgique, t. LIX, n° 3-4, 1988, pp. 69-77.

⁷ Les 3 premières entreprises bénéficient d'une notice dans Id., « Le quartier de la Gare, une étape dans l'industrialisation de Mouscron », Le fil du temps, n° 6, septembre 2002, pp. 53-55 et 58. Une belle photo aérienne de ce quartier (reproduite dans Id., « L'industrie textile dans l'ouest de la Wallonie, particulièrement en Hainaut occidental », Wallonie-Bruxelles : berceau de l'industrie sur le continent européen, P.I.W.B., Louvain-la-Neuve, 1990, p. 195) montre ces 3 lieux peu avant 1970.

mouscronnoise repris dans l'inventaire thématique publié par la Région wallonne en 1995⁸.

Le tableau annexé ci-après permet de comparer rapidement la situation de 1995 à celle de 2007. D'emblée, on remarquera que quinze lieux sont situés dans le quartier de la Gare de Mouscron ou près des gares de chemin de fer de Dottignies et d'Herseaux. Pour Mouscron, il s'agit du troisième pôle de son industrialisation et de son développement urbain : « Il semble en effet que l'aventure industrielle de Mouscron débuta au Tuquet au XVIII^e siècle [à proximité immédiate de la frontière française] pour se poursuivre ensuite plus particulièrement à la Gare du XIX^e siècle [depuis 1845 au carrefour des liaisons ferroviaires Courtrai-Tournai et Courtrai-Tourcoing], le Centre [autour de l'actuelle Grand-place] faisant alors la jonction. En tout cas, un fait est frappant en 1905 : alors que l'habitat textile, celui du travail à domicile, occupe quasiment tout l'espace au Tuquet, les usines du XIX^e siècle se concentrent près de la Gare tandis que le Centre regroupe à la fois les toutes premières fabriques et la plupart des cours »⁹.

Si la situation de chaque lieu, en 1995 comme en 2007, est souvent multiple, en une douzaine d'années, certains changements sont perceptibles. Tout d'abord, il ne fait pas de doute que les activités industrielles, le textile continuant son déclin, ont pratiquement déserté la ville.

C'est le résultat de la politique volontariste mise en œuvre à partir de 1964¹⁰ sous l'égide de la Société Intercommunale de Développement économique du Hainaut Occidental et après 1985 par l'Intercommunale pour l'étude et la Gestion des services publics. Durant plus de quarante

ans ont été concentrées dans les zones industrielles les usines mouscronnoises désireuses de se développer dans des locaux plus spacieux et fonctionnels. S'y sont aussi implantées nombre de nouvelles entreprises attirées pour contrecarrer le reflux des travailleurs frontaliers. Certaines se sont agrégées autour d'un pôle agro-alimentaire centré sur le nouvel abattoir construit en 1988-1990, d'abord communal mais désormais privatisé.

Beaucoup d'autres, avec l'aide de la manne européenne (Objectif 1), ont occupé des surfaces agricoles facilement mises à leur disposition et toujours plus étendues. Cependant, la géographie et la défense de l'environnement vont mettre un terme à ce processus. D'une part, parce que le territoire de Mouscron n'est pas extensible, enfoncé qu'il est comme un coin entre la Flandre et la France. D'autre part, parce que l'extension des zones industrielles ne va plus de soi quand les nuisances incommodes de plus en plus fréquemment les habitants des lotissements résidentiels qui, eux aussi, se sont multipliés et étendus. Je m'arrête à ce constat que l'usine, chassée de la ville, est rattrapée par elle. Pendant ce temps, qu'est-il advenu de ces lieux industriels désertés ? Assez rarement tout a fait abandonnés (Photo ci-dessus), la plupart ont subi des transformations plus ou moins importantes visant à les adapter à de nouveaux usages privés ou publics.

On y trouve un peu d'habitat, plus souvent des locaux techniques à l'usage de l'administration locale. Après une réhabilitation précédant la mise en location ou suivant la mise en vente, ces lieux voient s'installer de nouvelles entreprises, mais non textiles celles-là. Quels qu'ils soient, ces travaux d'adaptation



L'entrée des Archives de la Ville de Mouscron depuis 2001 dans les anciens bâtiments rénovés de la Manufacture Française de Tapis et Couvertures (cliché Claude Depauw, Archives de la Ville de Mouscron)

dénaturent autant l'aspect extérieur des bâtiments qu'ils assurent le maintien de détails architecturaux ou décoratifs particuliers. Dans d'autres cas, l'économie générale des lieux peut être bouleversée en raison de la facilité avec laquelle les sites textiles offrent des espaces vides couverts, aisément clos et donc propres à de multiples usages.

C'est ainsi que la succession temporelle et spatiale des volumes d'un site peut être maintenue dans son aspect extérieur. Son inscription dans le paysage est alors préservée. Pourtant, les diverses parties du site, selon les possibilités de cloisonnement, se voient attribuer des activités fort différentes de telle façon que l'intérieur ne ressemble plus du tout à une usine textile. Par exemple, le bâtiment à étage et les bureaux de la Manufacture Française de Tapis et Couvertures servent de bureaux et sont inoccupés pour l'instant. Son ancienne conciergerie est habitée. Les anciens bureaux, le local de la chaudière et les trois premières nefs ont été réhabilités en 2000-2001 en centre d'archives communales, des ouvertures ayant été percées dans le mur clôturant l'usine du côté de la rue (Photo ci-dessus).

⁸ Ministère de la Région wallonne, Direction générale de l'Aménagement du Territoire du Logement et du Patrimoine, Division du Patrimoine, Inventaires thématiques). Les membres de P.I.W.B. ont visité Vanoutryve et la Manufacture Française de Tapis et Couvertures à l'occasion de leur assemblée générale à Mouscron le 27 mars 1993 (C. Gaier, « Vie de l'association. [Le passé industriel de Mouscron. Visite de l'entreprise F. Vanoutryve & Cie. Visite de l'ancienne Manufacture Française de Tapis et Couvertures] », Bulletin PIWB, n° 26, juin 1993, pp. 31-34).

⁹ V. Brausch, « L'habitat textile mouscronnois au début du XX^e siècle. Première approche », M.S.H.M.R., t. IX, fasc. 2, 1987, pp. 85-86.

¹⁰ Pour rappel, « les villes de Mouscron et de Comines-Warnton ont été constituées par la fusion au 1^{er} janvier 1977 de communes qui, avant le 1^{er} septembre 1963, faisaient partie de la province de Flandre occidentale » (C. Depauw, « Un peu d'histoire et de géographie ; Flandre Wallonne et Hainaut Occidental », M.S.H.M.R., t. XVIII, 1996, p. 35).

Les autres nefs, elles aussi régulièrement percées de grandes portes, sont converties en entrepôt pour le matériel ancien des sapeurs-pompiers (deux nefs), pour les articles pondéreux d'une proche surface commerciale de bricolage (trois nefs), pour le matériel du service communal des festivités (trois nefs). Les trois dernières nefs, de construction plus récente, sont devenues il y a peu une surface commerciale d'électroménager. De surcroît, l'installation d'une antenne pour téléphonie mobile en 2005 a même entraîné la rénovation – et la sauvegarde – de la cheminée millésimée 1925.

Il n'en reste pas moins que d'autres exemples de réhabilitation aboutie ou à venir ont des effets franchement négatifs. Ainsi le site Motte, avec ses neuf hectares de toitures (Photo de gauche), a vu une partie de ses bâtiments démolie en 1984, peu après son rachat par la ville de Mouscron. En 1992, une autre partie disparaissait en vue de l'érection d'une nouvelle usine textile, maintenant arrêtée. En 2004, une troisième partie disparaissait suite à l'incendie d'une croissanterie industrielle. Ce fut le coup de grâce : le reste du site est voué, semble-t-il, à la pioche des démolisseurs pour permettre la construction d'un tout nouveau quartier d'habitations. Il est peut-être possible que le promoteur envisage de laisser un souvenir concret de cette grande entreprise qui, au cours de ses trois quarts de siècle d'existence, a fait vivre des générations de Mouscronnois. Mais rien n'est moins sûr !

La démolition volontaire a touché cinq usines tandis que les incendies – dont on peut se demander si certains d'entre eux ne furent pas volontaires – ont ravagé trois sites, soit presque un



Au temps de sa plus grande extension (1960-1980), la filature Motte & Cie face à la gare de Mouscron (cliché Archives de la Ville de Mouscron, Archives Motte)

tiers des lieux signalés à l'inventaire de 1995. À ce rythme, dans une génération, de ces vingt-cinq lieux, il risque de ne rester que peu de souvenirs. La remarque a déjà été formulée¹¹ mais elle est ici prouvée localement : il y a manifestement un déficit d'image des usines textiles par rapport au commerce local notamment¹². Cette carence, alliée à la disparition des témoins physiques, sans compter la perte irrémédiable des témoignages humains, n'est pas positive à long terme pour la conservation du patrimoine industriel à Mouscron, qu'il soit textile ou non. Si les projets des aménageurs ne font pas toujours complètement table rase du passé, il reste à affirmer en conclusion que la vigilance reste de mise, telle qu'énoncée dans l'éditorial d'un récent Bulletin, en vue « de surveiller, de sauvegarder ou au moins d'assurer la conservation de telle façon que l'histoire, la mémoire, n'en souffrent pas trop »¹³. Mais au-delà de cette veille constante que doit mener autour de lui tout amateur de patrimoine industriel, il me semble que de nouvelles interrogations méritent d'être posées. En effet, la disparition ou

la transformation des sites industriels anciens a souvent comme corollaire l'ouverture ailleurs de zones dévolues spécifiquement au développement commercial, artisanal et industriel.

Dès lors, n'y a-t-il pas lieu de réfléchir déjà aujourd'hui à une transposition de la problématique des sites anciens à ces nouvelles zones. Ne devraient-elles pas être considérées comme des lieux de patrimoine industriel à venir ? Bien que leur valeur architecturale soit souvent très pauvre (avec des exceptions remarquables évidemment) et bien que la pérennité des entreprises et de leurs bâtiments y est beaucoup plus faible que celle des sites anciens, leur inscription dans l'environnement est si forte qu'elle laissera des traces longtemps encore.

Nul doute que certains bâtiments, certains aménagements mériteront d'être conservés, ne fut-ce qu'à titre d'exemple. Mais faut-il laisser le hasard choisir de ce qui restera ou pouvons-nous dès maintenant pointer les aménagements et les constructions qui mériteraient d'être sauvegardées ?

¹¹ Id., « L'industrie textile en Belgique, en Wallonie et en Hainaut aux XIX^e et XX^e siècles », Le fil du temps, p. 35.

¹² Tel que le montre l'ouvrage de D. Declercq, J. Hossey, M. Christiaens, J. Deroubaix et R. Windels, 100 ans de commerce et d'industrie, Cartafana Cercle cartophile mouscronnois, 2005, pp. 9, 13, 63 et 90, où l'on ne voit que quatre (Motte, Vanoutryve, Flamme, La Herseautoise) des lieux industriels du tableau, avec la réserve qu'il s'agit d'une sélection faite parmi des vues présentées lors d'une exposition de grande ampleur et que cet ouvrage, qui n'est pas le catalogue de cette exposition, montre bien d'autres lieux qui ne sont pas repris dans le tableau ou qui ont maintenant disparu.

¹³ C. Depauw, « éditorial », Bulletin PIWB, n° 65, avril-juin 2006, p. 2.

Situation en 1995 et en 2007 de 25 sites industriels de Mouscron

Dénominations	Adresses	Situation en 1995	Situation en 2007
Brasserie Moderne	Rue de Saint-Léger (à Dottignies)	Abandon	Démolition : surface commerciale
Société Textile Cotonnière de Dottignies	Rue du Valemprez [au lieu de Cardinal Mercier] (à Dottignies)	Toujours en activité	Activité non textile
La Herseautoise	Rue de l'épinette (à Herseaux)	Toujours en activité	École communale d'enseignement technique
Brasserie	Rue des Croisiers (à Herseaux)	Abandon	Démolition : surface commerciale
Ets Catteau	Rue de Menin	Activités culturelles	Activités culturelles
S.C. Textile Cotonnière	Rue Cotonnière	Administration publique	Incendié en partie : administration publique, école communale d'enseignement primaire
Manufacture Française de Tapis et Couvertures	Rue du Petit-Pont	PME	Bureaux, archives communales, entrepôts et commerces
Filature Motte	Place Motte	PME	Incendié en partie : projet de reconversion du site en habitat
Teinturerie Franco-Belge	Rue de la Royenne	Toujours en activité	Salle de ventes publiques
Filature du Castert	rue du Nouveau-Monde, 240	Toujours en activité	Habitat en partie
Manufacture Mouscronnoise de Tapis	rue Roger Salengro	Toujours en activité	Activité non textile
Brasserie	rue des Brasseurs	Habitat privé	Habitat, commerce et activités culturelles
Filature d'Halluin-La Vesdre	rue Achille Debacker	PME	Démolition en partie : habitat, PME, administration publique
Ets Baeyens & Detournay	rue du Télégraphe, 54	Abandon	Habitat
Filature Six	rue de la Bouverie, 25	École	École libre d'enseignement spécial
Ets Henri Labbé	rue de la Passerelle	PME	PME
Bonneterie Spes sa	rue du Pont-Vert, 51	PME	Démolition : en friche
Filature Lepoutre	rue de Naples	PME	PME
Filature Saint-Blaise	chaussée d'Aelbeke	PME	PME
Savonnerie Tranoy	rue Roger Decoene	Toujours en activité	Incendié : en friche
Manufacture Vanoutryve	rue du Phénix, 79	Toujours en activité	Toujours en activité
Manufacture Belge de Bérêts Basques (COFABEBA)	rue de Dixmude, 24	Toujours en activité	Démolition : habitat en partie
Moulin Vernier	rue du Limbourg	Toujours en activité	Inoccupé : en attente
Brasserie Hollebecq	rue du Beau-Chêne, 50	Toujours en activité	Toujours en activité (dépôt de brasserie)
Ets Flamme	rue Roger Salengro	Entrepôt	Inoccupé : en attente

**ETUDE : LE BOIS DU CAZIER :
PRÉSENT POUR LE FUTUR.
LE SAUVETAGE ET LA REQUALIFICATION
DE L'ANCIEN SITE CHARBONNIER 1986-2006
JEAN-LOUIS DELAET DIRECTEUR**



Photos : Camille Detraux.



Le Bois du Cazier est avant tout un site, celui du charbonnage le plus célèbre de Wallonie.

Il est indéfectiblement associé à la Tragédie du 8 août 1956 et à la place essentielle que les travailleurs immigrés italiens ont prise non seulement parmi les victimes de cette catastrophe, mais encore dans l'ensemble de la production charbonnière du XX^e siècle en Belgique.

Les Italiens de Belgique sont doublement attachés à ce passé.

D'une part, parce qu'il est gravé dans leur mémoire et dans leur chair et, d'autre part, parce qu'il constitue, à leurs yeux, l'amorce d'un avenir.

Ils veulent que les sacrifices consentis par les anciens portent leurs fruits pour les nouvelles générations.

Nulle part en Europe, on ne trouve un symbole plus poignant de l'histoire de la mine et de l'épopée de ces « gueules noires », entrées dans la légende, que le Bois du Cazier.

La sauvegarde du site du Bois du Cazier

L'émotion du souvenir de la Tragédie est ravivée lors du 30^e anniversaire de la catastrophe minière en 1986. Un mouvement d'opinion naît pour dire : non, le Bois du Cazier ne doit pas disparaître ! Il y avait d'anciens mineurs, Ex Minatori et Amicale des Mineurs des Charbonnages de Wallonie ; des membres de la communauté italienne, particulièrement la Mission catholique italienne de Marchienne-au-Pont ; des Marcinellos groupés au sein de l'asbl Mémoire du Bois du Cazier ; et, enfin, des personnes sensibilisées au patrimoine industriel et à l'aménagement du territoire présents au sein de l'asbl Espace Environnement.

Une pétition regroupant des milliers de signatures, relayée par le Conseil communal de la Ville de Charleroi, aboutit au classement du site comme monument historique le 28 mai 1990 par le ministre compétent de la Région wallonne. Un rapport d'assistance technique au futur projet est établi par des experts nommés par le Conseil de l'Europe en novembre 1991, à l'initiative d'Espace Environnement mais reste lettre morte. Le Gouvernement wallon prend ensuite trois décisions importantes :

- le 20 juillet 1993 pour l'inscription du site dans le cadre de l'Objectif 1, programme européen en faveur des régions en retard de développement économique ;
- le 18 mai 1995 pour l'acquisition du site ;
- le 24 juillet 1997 pour la prise en considération du projet présenté par la Ville de Charleroi.

Ce premier projet de requalification, adopté par le Conseil communal du 9 mai 1996, quelques mois avant le 40^e anniversaire de la tragédie, comprend un espace Mémorial, un espace Artisanat et Economie sociale, valorisant le

site par le travail, et un espace Vie aménageant les espaces verts, sentiers et terrils.

L'achat du site par la Région wallonne, retardé par la levée d'une action paulienne, est effective le 7 mai 1998 et le maître de l'ouvrage délégué est aussitôt désigné en l'intercommunale de développement économique IGRETEC. Sur proposition du Ministre Jean-Claude Van Cauwenberghe est décidé le transfert du musée de l'Industrie des Forges de la Providence, à Marchienne-au-Pont, vers le site du Bois du Cazier à Marcinelle.

Le transfert du Musée de l'Industrie

Ouvert au public en septembre 1988, le musée de l'Industrie, géré par l'asbl Archéologie Industrielle de la Sambre (AIS) était devenu un outil touristique et pédagogique incontournable. Il s'était mué progressivement en un centre permanent de rencontre et d'animation autour de l'archéologie industrielle. Malgré sa renommée grandissante, le musée de l'Industrie vivait, depuis ses origines, principalement du mécénat de Cockerill Sambre et de bénévolat de la part de tous les partenaires concernés. Musée de type « lourd », aussi bien par la nature de ses collections, et l'état de vétusté des bâtiments industriels que par l'importance du budget de fonctionnement, sa gestion ne pouvait continuer à se faire au jour le jour, sans savoir ce que lui réservait le lendemain.

Pour remédier à cette situation, un dossier Objectif 1 est introduit en 1998 ; une somme de 110 millions d'anciens francs belges devait assurer un véritable essor au musée de l'Industrie. L'Union européenne et la Région wallonne se sont toutefois montrées dubitatives sur le développement d'un projet touristique et culturel à l'emplacement du musée. En effet, son implantation à Marchienne-au-Pont, dans une

véritable enclave industrielle dont l'avenir foncier et urbanistique dépendait des décisions qui seraient prises par Cockerill Sambre, acquis depuis lors par les groupes Usinor puis Arcelor, n'était pas un atout. L'avenir a donné raison à ces craintes puisque, en 2001, Cockerill Sambre annonçait son retrait du site de Marchienne-au-Pont.

Le dossier rencontrant toutefois, par ses qualités intrinsèques, l'assentiment des autorités européennes, il est décidé de le prendre en considération mais de proposer le transfert du musée vers un site plus attractif sur le plan touristique, et encore plus symbolique pour la mémoire collective : le Bois du Cazier bénéficiait déjà de l'aide Objectif 1.

L'idée était séduisante : d'un côté, des collections importantes dans des bâtiments vétustes, de l'autre des bâtiments qui seraient rénovés mais risqueraient de rester sans réaffectation d'ampleur. Le site deviendrait alors avec les collections du musée de l'Industrie et le savoir faire acquis par l'asbl Archéologie Industrielle de la Sambre, dans un domaine aussi particulier que celui du patrimoine industriel, le « méga projet » dont Charleroi avait besoin pour compléter de manière judicieuse la palette de possibilités qu'offre la région en matière de tourisme.

Les arguments en faveur du transfert étaient nombreux et les avantages de la fusion des deux projets plaidaient en faveur d'une réalisation riche de potentialités et ouverte vers le plus large public :

- En tant que monument du patrimoine industriel et social de Wallonie, le Bois du Cazier réaffecté était probablement le dernier grand site charbonnier à être proposé à la visite touristique. Les sites de Blegny (Liège), de Bois-du-Luc (Centre), du Crachet et du Grand-Hornu (Borinage) l'avaient précédé, parfois



de peu. Non loin de la frontière, Lewarde, dans le Nord de la France, est une attraction de qualité et de prestige, tandis qu'à Beringen, en Campine, est projeté le Vlaams Mijnmuseum. Le Bois du Cazier se devait de dégager une spécificité qui le différencie et, dans ce sens, l'apport du musée de l'Industrie l'y aiderait ;

- L'importance des moyens financiers dégagés donnait une nouvelle ampleur au projet qui renforcerait son attractivité : il y aura plus à voir et à découvrir, et la possibilité pour le visiteur de passer une demi-journée ou même plus sur le site par la présence des ateliers créatifs, des forges

- Un seul projet axé sur le patrimoine industriel au Pays de Charleroi offrait une plus grande visibilité en terme de promotion, ou de tourisme, et une plus grande crédibilité vis-à-vis de partenaires éventuels.

- Les économies sur les infrastructures et le fonctionnement n'étaient pas négligeables : accueil et visites du public, cafétéria et frais administratifs. Une seule

équipe de gestion rassemblerait toutes les énergies humaines.

De plus, le site marcinellois est situé dans une zone dynamique à proximité du périphérique R3 et de la Nationale 5. Les possibilités d'extension des bâtiments et les espaces verts couvrant le sud du site sont les gages de développements futurs qui seront d'ailleurs utilisés dans le cadre du phasing out de l'Objectif 1.

Le projet de requalification du site en deux phases

On ne pouvait se dissimuler, affirme le rapport d'étude réalisé par l'Institut de Gestion de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire de l'IGEAT en 1999, que la double signification, mémoire et mise en valeur du patrimoine industriel et social, qui devra être assumée par le site du Bois du Cazier, restera sans doute l'une des plus grandes difficultés de son aménagement et de son exploitation. Sa proposition était que l'aspect minier soit absorbé dans le seul espace muséal destiné à conserver la mémoire de la catastrophe.

Le programme de requalification défini, et adopté par le Comité d'accompagnement du projet mis en place par la Région wallonne, peut être résumé en dix options :

1) un centre d'interprétation consacré à la catastrophe du 8 août 1956 et aux phénomènes migratoires qui prend place dans la salle de la machine d'extraction;

2) un programme scénographié retraçant l'histoire des principaux secteurs d'activités du sillon industriel Haine-Sambre-et-Meuse avec l'appui des principales pièces de collections de l'asbl Archéologie Industrielle de la Sambre, dans l'ancienne salle des pendus et des douches ;

3) un lieu d'expositions et de manifestations temporaires, le forum, dans la centrale électrique ;

4) un ensemble de services liés à la gestion et à l'exploitation du site (administration, bibliothèque), dans les anciens bureaux du charbonnage ;

5) les infrastructures liées à l'accueil du public : boutique, billetterie, restaurant à l'avant du site ;

6) un mémorial, destiné au recueillement et à la commémoration du souvenir des victimes, qui occuperait le rez-de-chaussée de l'ancienne recette ainsi que le carreau proprement dit ;

7) des ateliers créatifs (forge, fonderie) dans les anciens ateliers du site ;

8) un conservatoire des techniques dans une réserve de 900 m² à construire ;

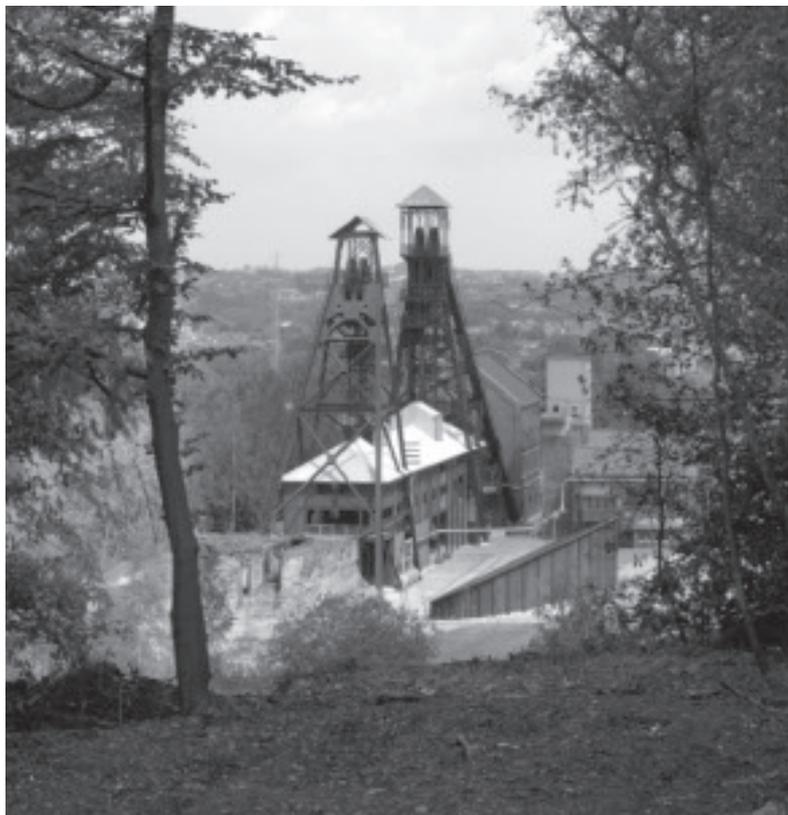
9) un aménagement de sentiers de promenade parcourant le sud du site constitué de trois terrils ;

10) un ensemble de structures liées au fonctionnement de l'économie sociale et à la promotion aux métiers des musées (maquette, menuiserie, éclairage...) éventuellement dans la recette de la tour « Foraky ».

Malgré des crédits complémentaires, faute de moyens financiers suffisants dégagés dans le cadre de l'Objectif 1, tout le programme de requalification n'a pu être finalisé dans la 1^{ère} phase. Seuls sont réalisés, au courant des années 2000 et 2001, les cinq premiers points pour un montant dépassant les 15.000.000 ?.

Les autres options le seront, dans le cadre du Phasing out de l'Objectif 1, en 2004 et 2005. Cependant le 10^e point du programme, l'économie sociale, est remplacé par l'opportunité qui s'est présentée de transférer le musée du Verre de Charleroi. La Régie des Bâtiments, propriétaire de l'ancien Institut National du Verre, souhaitait voir partir ce musée communal afin de permettre l'affectation du bâtiment comme annexe du Palais de Justice.

Après la réalisation de la 2^e phase du programme de requalification, le Bois du Cazier présente en 2006 un panorama de l'his-



toire industrielle de la Wallonie, axé principalement sur le pays de Charleroi, et de ses trois grands secteurs industriels : charbonnages, sidérurgie et verrerie. La rencontre avec cette histoire est également sensorielle et visuelle par l'animation des ateliers centrés sur le métal et le verre. Sans oublier l'émotion toujours perceptible que dégage le mémorial.

L'ensemble de ces dernières options sont avalisées par le Gouvernement wallon le 27 mars 2002 dans le cadre du Phasing out. C'est un budget de plus de 8.000.000 qui est ainsi mobilisé. Comme est décidé l'assainissement du site de la tour « Foraky ». Parallèlement, la Région wallonne, propriétaire du site, prévoit l'aménagement du domaine boisé de 25 ha, appelé 3^e phase.

L'ouverture des musées en 2002

Le permis d'urbanisme est accordé le 23 novembre 1999. C'est un consortium de sept entreprises générales de travaux qui est désigné pour le gros œuvre et les techniques spéciales. Le chantier débute le 15 octobre 2000.

Pour la scénographie des centres d'interprétation consacrés à la Révolution industrielle et à la catastrophe, c'est la firme TEMPORA qui est retenue. Son travail est supervisé par un comité scientifique comprenant l'IGEAT, le Commissariat général au Tourisme et, bien entendu, l'AIS et le maître de l'ouvrage délégué IGRETEC. Exigences du calendrier des aides européennes obligent, les délais sont courts et respectés : le 31 juillet 2001 pour les entreprises ; quelques semaines supplémentaires pour l'aménagement intérieur des deux espaces scénographiés.

En 2001, le Gouvernement wallon confie la gestion du site à l'AIS dont les statuts sont modifiés. La première phase des travaux de requalification du site est inaugurée le 8 mars 2002, soit à peine dix-huit mois après l'ouverture du chantier, en présence de 2.000 personnes.

Toute l'histoire de la catastrophe est évoquée dans l'espace « 8 août 1956 » par un film de 15 minutes, des statues du sculpteur anglais Paul Day et la reconstitu-

tion d'une galerie. La condition des travailleurs, et principalement des immigrés, est relatée dans un film de 6 minutes et une fresque de photographies. La catastrophe du 8 août 1956 est retracée heure par heure, jour par jour. Et ce jusqu'à ce fatidique 23 août où, de la bouche d'un sauveur, tomba le terrible verdict : « Tutti cadaveri ! ».

Dans le musée de l'Industrie, le parcours se décline en plusieurs étapes illustrant cette épopée et correspondant aux principaux secteurs industriels : les charbonnages, la sidérurgie, la verrerie, les fabrications métalliques, les constructions mécaniques et électriques, la chimie, l'imprimerie ainsi que la vie sociale. Pour replonger dans cette aventure industrielle, un laminoir à tôles datant du milieu du XIX^e siècle, des machines à vapeur, des dynamos, des presses, un tramway électrique de 1904... sont mis en scène. La visite se fait à l'aide d'un audio-guide qui fournit de nombreuses informations (traduites en néerlandais et anglais) sur les pièces exposées et qui permet au visiteur de parcourir le musée à son rythme. Une salle multimédia propose une approche simple et complète.

La maturité du projet en 2006

Ponctué par de nombreuses manifestations, l'année 2006 commémore le 50^e anniversaire de la tragédie de Marcinelle en même temps qu'elle voit l'ouverture des nouvelles infrastructures des 2^e et 3^e phases du programme de requalification du site : mémorial, ateliers, domaine boisé. Ces trois nouveaux espaces s'ouvrent aux visiteurs le 23 mai 2006, à l'occasion de la venue sur le site du Roi Albert II et de la Reine Paola.

Bâtiment situé aux pieds des deux châssis à molettes, la recette a été entièrement reconstruite dans le souci de son intégrité historique et ce, en maintenant le maximum d'éléments d'origine.

Aux 1^{er} et 2^e niveaux sont replacés des mécanismes de translation des cages afin que le grand public puisse appréhender le travail de la mine. Au rez-de-chaussée de la recette, un lieu de recueillement rappelle la mémoire des 262 victimes de la tragédie. La scénographie du Mémorial, réalisée par la firme Crossroads, a une seule ligne conductrice dans la mise en scène et les moyens techniques utilisés : la sobriété envers les victimes décédées, envers les personnes vivantes, envers le lieu de mémoire.

Le principe d'évocation des victimes s'établit à l'aide de deux médias ayant pour but de se renforcer mutuellement : l'image et le son. Par des moyens simples mais additionnels, la présence des victimes est renforcée et crée l'émotion. L'évocation visuelle est constituée du portrait photographique et d'une partie texte (nom et prénom de la victime, date de naissance, lieu de naissance, pays d'origine et nombre d'enfants). Sur une bande sonore sont diffusées les voix qui symbolisent les mères des victimes, leurs épouses, ou leurs filles. Ces voix sont donc de timbres différents selon l'âge des interprètes. De plus, elles s'expriment dans la langue nationale de la personne évoquée. Le principe vocal utilisé puise ses sources dans la technique du « chœur parlé ».

Les ateliers sont un engagement solennel pris par la Région wallonne vis-à-vis des sidérurgistes de réinstaller les forges des anciennes usines de la Providence (ex-musée de l'Industrie) au Bois du Cazier. Les marteaux-pilons des forges de la Providence à Marchienne-au-Pont ont pris place dans les anciens ateliers du charbonnage. Grâce au soutien du Commissariat Général au Tourisme, les nouvelles forge et fonderie sont équipées de tout l'outillage moderne permettant

des créations originales réalisées par les artisans.

Parmi les collections anciennes, outre les trois marteaux-pilons, relevons la présence d'outils remarquables comme une cintreuse de tôle, une poinçonneuse et diverses presses. Les outils modernes comprennent principalement : un marteau-pilon, des fours de fonderie, de fusion et de décarburage permettant de pratiquer la technique du damas et le travail des aciers feuilletés. Dans une ambiance particulièrement authentique soulignée par le contraste entre la noirceur des machines et la lumière des foyers de forge, l'odeur âcre du charbon et le tintement des enclumes, le visiteur peut dès maintenant assister à des démonstrations de forge.

Par le biais de l'aménagement du domaine boisé, la 3^e phase, le Bois du Cazier se tourne résolument vers l'avenir. La Région wallonne (Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement) a aménagé le domaine boisé de 25 ha en parc semi-naturel. Le projet a été réalisé par les architectes Dore et Sobczak en association momentanée avec le paysagiste Herbert Meunier (Bureau A&J).

Un premier terril, situé au Nord, avec son biotope remarquable, sert de charnière entre le quartier des Haies, la Cité Parc et l'ancien site industriel, en développant un processus de découverte du site par les habitants. La morphologie et la configuration du second terril font penser qu'il s'agit vraisemblablement du premier dépôt des résidus d'exploitation. Ce lieu a été choisi pour établir une « drève de la mémoire » qui recueille les essences végétales provenant des pays d'origine des mineurs morts lors de la tragédie de Marcinelle. Ces essences sont placées le long d'une promenade appuyée sur le flanc Est du terril et reprenant le tracé d'une an-

cienne ligne de mise à terril. En complément aux cheminements piétonniers, un théâtre de verdure est aménagé sur la face Sud du terril. Le fond de scène est constitué par les bâtiments du carreau de la mine eux-mêmes.

Pour le troisième crassier, l'évolution des techniques avait permis d'atteindre une hauteur plus élevée. La morphologie et la dimension atteinte par le terril dit du Sart-Saint-Nicolas donnent la possibilité d'appréhender le paysage du Pays de Charleroi. Ce qui a conduit à imaginer des cheminements pour atteindre le sommet du terril, où est aménagé un observatoire du paysage, point d'orgue et culminant. Ces deux derniers crassiers sont reliés par une passerelle piétonne qui permet le franchissement de la rue de la Gare. La structure et les matériaux utilisés s'inspirent du patrimoine industriel minier.

Les objectifs définis

Selon la convention signée avec la Région wallonne, l'asbl de gestion, renommée tout simplement « Le Bois du Cazier », a pour première mission le fonctionnement des espaces muséaux. La deuxième mission est la préservation de la mémoire des victimes et la sensibilisation des plus jeunes.

L'année d'ouverture en 2002 a été particulièrement riche en événements. Quatre faits majeurs ont marqué les premiers mois d'existence : l'installation de la cloche « Maria Mater Orphanorum » ; l'inauguration des Journées du Patrimoine avec le son et lumière créé par Franco Dragone ; la visite d'Etat du Président de la République italienne ; et le retour de Sainte-Barbe, la patronne des mineurs dont la statue a retrouvé sa niche. D'autre part, le parcours du visiteur sur le site est rythmé par la découverte des lieux de mémoire que sont la grille, la salle des pendus, les bains douches, la lampisterie, le mur du souvenir et, bien en-

tendu, le Mémorial inauguré symboliquement en cette année du cinquantième anniversaire de la tragédie.

Troisième mission du contrat de gestion : développer des activités culturelles et touristiques à caractère général, soit de son propre chef (expositions, conférences, concerts), soit en mettant à la disposition d'opérateurs extérieurs le forum et l'auditorium.

Plus de trente personnes sont occupées sur le site et l'équipe de gestion travaille avec le soutien des associations des mineurs, Ex Minatori et Amicale des mineurs des Charbonnages de Wallonie. Au sein du Conseil d'administration sont représentés avec leur sensibilité tous les partis politiques démocratiques et des grandes organisations syndicales. Les objectifs du Conseil sont clairement définis :

- préserver la mémoire de la tragédie du 8 août 1956 ;
- sauvegarder le patrimoine minier du site ;
- valoriser l'histoire industrielle de la Région wallonne ;
- exploiter les trois terrils en offrant une gamme de loisirs ;
- animer ce lieu en permettant le déroulement de manifestations culturelles ;
- développer les activités touristiques : incentives, ateliers, boutique, restaurant.

Le Bois du Cazier est un site dédié à la mémoire des victimes du 8 août 1956, mais il n'est pas que cela. C'est un site minier mais ce n'est pas un musée de la mine. C'est à cette condition que l'Europe a accepté de contribuer au financement de sa réhabilitation dans le cadre de l'Objectif 1.

Promesse d'une nouvelle extension, une dernière phase appelée Centre d'Interprétation et de Rencontre devrait succéder aux trois précédentes. Pour son déve-

loppement futur, le Bois du Cazier souhaite construire un nouveau bâtiment qui aurait trois destinations : un centre d'interprétation des terrils, un espace de rencontre appelé « Agora » et enfin un centre de documentation et d'archives sur le passé économique et industriel du Pays de Charleroi, et enfin, pour compléter ces infrastructures, un centre de séminaires.

Le Bois du Cazier est devenu un lieu d'animation et de réflexion sur des thèmes comme le travail, l'économie, l'immigration et le patrimoine. Le site doit aussi répondre aux sollicitations des Wallons et, en particulier, des Carolorégiens pour qui le Bois du Cazier est un endroit qu'ils souhaitent faire découvrir au plus grand nombre, chaque année déjà plus de 30.000 personnes. C'est une nouvelle page de la vie du Bois du Cazier qui s'est ouverte. Nous lui voulons un avenir digne de son passé et plein de promesses.

C'est le plus bel hommage que nous puissions rendre aux victimes de Marcinelle.

Sources :

- Jean-Louis DELAET, Alain FORTI, Francis GROFF, Le Bois du Cazier. Marcinelle, Editions Labor, Bruxelles, 2002
- Alain FORTI, Christian JOOSTEN, Cazier judiciaire, Editions Luc Pire, Bruxelles, 2006

Le site du Grand-Hornu a été un lieu d'innovations technologiques et sociales dès le début du XIX^{ème} siècle. Le projet contemporain, élaboré entre 1984 et 1989, entend se situer dans la continuité de ce phénomène.

Un petit groupe constitué d'un élu, d'un économiste, d'un scientifique, d'un historien de l'art et d'un responsable en communication, attachés professionnellement et sentimentalement à la région et au monument, l'a conçu en s'efforçant de faire du lieu un point de rencontre entre la mémoire et la recherche, le patrimoine et la création contemporaine; cela dans le but d'encourager la circulation des idées, d'œuvres et de personnes par l'apport d'un cadre unique de travail et d'échange aux artistes, intellectuels et chercheurs. L'engagement passionné des membres de ce groupe, joint à la volonté de se donner le temps d'œuvrer de manière empirique au début, avec des moyens extrêmement modestes, de façon plus rigoureuse et structurée par la suite, ont sans conteste consolidé le projet et favorisé son développement. Aujourd'hui, sans renier pour autant son ancrage dans une région et une histoire données, le lieu s'ouvre ainsi au monde et à l'esprit.

Développement du projet

L'association Grand-Hornu Images, la plus ancienne sur le site, est à la base de la réflexion initiale, de l'élaboration du projet et de son évolution. Pour que celui-ci soit construit en accord avec l'histoire et les caractéristique du lieu, l'association a défini quatre axes de développement à la fois

autonomes et intégrés : culture, tourisme, technologie, prospective, le tout se déclinant selon des activités spécifiques.

Expositions d'art contemporain

A l'origine, les expositions abordaient des thématiques directement en rapport avec le site, comme l'histoire sociale ou l'architecture. Peu à peu, elles ont évolué vers l'art contemporain. Dans les activités de Grand-Hornu Images, elles explorent notamment le champ des relations entre l'art et l'industrie. Design, création industrielle et arts appliqués y tiennent une place prépondérante dans le respect de la vocation première du site. L'association choisit de préférence d'exposer des artistes dont le travail est en cohérence avec le lieu. Ce sont, de plus en plus, des personnalités reconnues sur la scène internationale. Les expositions évitent cependant l'élitisme. Elles essaient de toucher la population locale, d'être en résonance avec le lieu, avec l'histoire des gens de la région.

Ainsi par exemple, l'exposition de photographies de Sebastiao Salgado (1996) sur les travailleurs du monde entier, La main de l'homme, ou encore l'installation de Christian Boltanski (1997), intitulée Les registres du Grand-Hornu, réalisée à partir de livrets d'ouvriers, des femmes et des enfants de la mine, furent accueillies avec beaucoup d'émotion dans cette région de vieille industrialisation.

L'évolution subtile de la programmation des expositions (toujours très proche de « l'es-

prit du lieu ») a ainsi réussi à amener les publics locaux à la découverte de l'art contemporain, mission dorénavant relayée par le MAC's (Musée des Arts contemporains de la Communauté française installé sur le site depuis 2002).

L'association a tenu à habituer le public à cette fonction nouvelle du Grand-Hornu, lieu privilégié d'expositions. En outre, et toujours dans la même volonté d'apprivoiser le public proche et de démystifier un lieu dont l'impressionnant portail peut être difficile à franchir la première fois, l'équipe a, d'emblée, expliqué à la population l'histoire du lieu et le projet contemporain, en l'invitant à assister gratuitement à des spectacles et des visites (notamment lors des Journées du patrimoine).

Cette démarche est renforcée par un droit d'entrée modique que l'association souhaiterait d'ailleurs idéalement supprimer pour tous de manière permanente !...

Activités pédagogiques

Journées de réflexion, animations diverses, expositions « juniors » et accueil de « classes de patrimoine » permettent de sensibiliser le public à l'architecture et au patrimoine.

Les grandes expositions dont les thèmes sont susceptibles d'intéresser les enfants font l'objet d'ateliers spécifiques...

De septembre à juin, le public est principalement constitué de scolaire, d'étudiants en art ou en architecture (en provenance de toute la Belgique), de touristes étrangers et de groupes du troisième âge. L'été, il est surtout familial.

Accueil touristique et développement territorial

Au départ, seules des visites guidées du site, sur réservation, étaient organisées. L'idée d'y installer un musée de la mine a été écarté d'emblée : le lieu était vide de toute archive, de tout matériel, et l'implantation d'éléments exogènes eût été artificielle, incongrue, voire injurieuse. Qui plus est, dans cette région, le Borinage, où l'exploitation du charbon constituait une mono-industrie, on aurait pu - on pourrait - aménager un musée de la mine tous les cents pas !

Ce qui, en revanche, semblait importer alors est l'histoire singulière du lieu, un rêve de ville, et de son fondateur. C'est ainsi qu'un petit musée historique fut installé, aujourd'hui remplacé par un audio-guidage multimédia, permettant le parcours individuel. C'est un tourisme culturel, avec des infrastructures de qualité, que le Grand-Hornu entend développer.

Le musée des Arts contemporains (MAC's) est le dernier arrivé sur le site. Trois lieux avaient été sélectionnés, et c'est finalement le Grand-Hornu que la Communauté française a choisi pour accueillir ce musée, qui a ouvert ses portes en 2002. L'association MAC's, installée tout à la fois dans les parties anciennes et dans de nouveaux volumes (dus à l'architecte liégeois Pierre Hebbelinck) admirablement intégrés au bâtiment d'origine, entend donner à voir au public le plus large l'état de la création contemporaine internationale sous tous ses aspects. Il s'agit là d'un espace muséal qui se veut vivant, en relation étroite avec les arts « en train de se faire ». Ses multiples entrées invitent constamment les visiteurs du site à en franchir le seuil.

La conception de la collection - fait exceptionnel - a débuté avec celle du musée, garantissant une parfaite cohérence entre les bâtiments dévolus à l'art et leur contenu. La première acquisition fut emblématique de la démarche générale puisqu'il s'agit de l'œuvre de Boltanski, déjà évoquée, produite par Grand-Hornu Images et perçue par la population comme un mémorial dédié aux travailleurs du Grand-Hornu.

Dès la naissance du projet, d'autres occupants ont cohabité avec l'association culturelle, tels que Technocité, association chargée d'une mission essentiellement pédagogique, qui organise des stages de formation (informatique, langues) pour les entreprises et de recyclage gratuits pour les sans-emplois, qui ont accès aux infrastructures tous les après-midi. Cette association est désormais installée au Château De Gorge

Lieu de progrès et d'innovation dès ses origines, le Grand-Hornu a également accueilli des centres de recherche spécialisés dans le domaine des technologies de pointe (laser, télécommunications, conception assistée par ordinateur, images de synthèse...) qui restaient fermés au public en raison de la nature privée de leurs activités. Faute d'espace, ces occupants temporaires ont disparu, la vocation de toute entreprise étant de grandir...

ET DEMAIN...

L'ouverture du Musée des Arts contemporains est en soi déjà une étape importante dans la vie du

monument et dans l'évolution du projet de Grand-Hornu Images.

Cette dernière et l'association MAC's vont développer leur projet propre sur un site commun, l'enjeu étant que chacune d'entre elles trouve sa place sans monopoliser à son profit l'image dont bénéficie le monument, mais en cherchant au contraire toutes les synergies susceptibles d'en accroître le rayonnement. A elles deux, à travers la diversité de leurs domaines d'activités (architecture, patrimoine, paysage, urbanisme, arts plastiques, nouvelles technologies, design et arts appliqués), elles rassemblent les éléments qui contribuent à améliorer et embellir notre espace de vie.

Est-il mission plus exaltante ?

Souhaitons que pareils exemples fassent école ; ils contribuent au rayonnement international de monuments majeurs sauvés de la ruine et à la réappropriation, par une population de proximité privée de la plupart de ses repères, d'un patrimoine oublié redevenu sujet de fierté et ciment d'identité.....

Ce qui semble essentiel dans la réussite de ce projet est de s'être fixé dès le début un objectif solide qui guide l'ensemble des actions à mener, et d'oser refuser toutes les facilités qui pourraient faire dévier de cet objectif primordial. Avoir un beau projet, y croire, et se donner les moyens de le réaliser : telle est la clé de la réussite.

Françoise Foulon



ETUDE : POUR FAIRE COMPRENDRE LE TAYLORISME : L'ÉPLUCHAGE DES POMMES DE TERRE !

On sait que le principe de la rationalisation et de la spécialisation du travail industriel dans l'optique du meilleur rendement est né aux Etats-Unis, à la fin du dix-neuvième siècle, du cerveau et de l'expérience de Frederick Winslow Taylor (1856-1915). Mécanicien et inventeur prolifique, conseiller en techniques de gestion et de production, notamment au sein de la Bethlehem Steel Corporation, il mit ses théories par écrit et celles-ci se répandirent en Europe peu avant la première Guerre mondiale. Cette dernière fit naître d'énormes besoins de produits industriels et militaires, qui accentuèrent la nécessité de procéder selon cette méthode nouvelle. Après l'Armistice, le taylorisme se propagea de façon systématique. Encore fallait-il en expliquer les avantages. Un petit livre paru à Paris et à Liège chez Béranger, se proposait précisément, en 1920 d'exposer : « Comment j'ai mis en pratique le système Taylor ». Il était du à un ingénieur-conseil

français, Serge Héranger. Celui-ci y traite d'applications industrielles mais, afin d'être plus simplement compris et de montrer que le taylorisme ne devait pas se confiner aux ateliers, il signale aussi que la préparation des repas pour une cantine d'usine peut tout aussi bien s'inspirer de ce procédé et le démontre par un exemple vécu. Nous lui cédonsons donc ci-après la parole :

« L'exemple est moins insignifiant et moins puéril qu'il paraît. Le poids de pommes de terre à éplucher journellement était de 330 kilos pour un seul repas. Ce travail avait été assuré antérieurement par six femmes travaillant à la journée. L'application du système Taylor s'est faite de manière rigoureuse en étudiant les divers facteurs du travail, absolument comme s'il s'agissait d'un atelier moderne de machines-outils. Le résultat obtenu a été des plus probants.

La diminution de la main-d'œuvre a été au moins de 50 %, trois ou-

vrières étant arrivées facilement à faire le travail exécuté antérieurement par six, ou, ce qui revient au même, la production par heure et par ouvrière a été doublée. L'augmentation de salaire pour les ouvrières a été de 25% et l'économie de l'État a été de 35%.

Il est intéressant d'indiquer en détail les principales dispositions prises pour changer le mode de travail. Que le lecteur oublie pour un moment qu'il s'agit du banal mais précieux tubercule qui joue un rôle si important dans notre vie quotidienne ; qu'il applique par l'imagination les principes de l'étude du problème de son entreprise ou à son travail particulier. L'assimilation est certainement possible dans des limites plus ou moins étendues et il pourra probablement en tirer des déductions avantageuses pour le cas particulier qui l'intéresse.

Organisation du travail d'épluchage de pommes de terre

Besoins quotidiens des ateliers pour un repas, l'autre étant constitué par d'autres légumes-----225 kg
de tubercules épluchés, obtenus par-----330 kg de tubercules
non épluchés de la qualité-----Chair jaune ordinaire et de
grosseur moyenne correspondant à-----127 tubercules par 10 kilogr.

N.B. – Il s'agit de pommes de terre dites « vieilles », les pommes de terre nouvelles étant épluchées dans une machine tournante à râpe. Des expériences ont été faites pour généraliser ce procédé à toutes les qualités de pommes de terre. Ces considérations n'influent d'ailleurs en rien sur l'intérêt des principes de l'application.

MODE DE TRAVAIL ANTERIEUR

1° Chaque éplucheuse était assise sur un escabeau et avait sur les genoux un tablier sur lequel elle empilait de 6 à 12 tubercules qu'elle puisait dans un sac posé par terre.

Cette façon de procéder entraînait une perte de temps considérable résultant d'une double manutention : celle qui consistait à prendre les pommes de terre dans le sac pour les poser sur les genoux et

MODE DE TRAVAIL NOUVEAU

1° Chaque éplucheuse est assise sur une chaise de hauteur correspondant à celle d'un récipient unique commun à toutes les éplucheuses dans lequel sont placées les pommes de terre à éplucher, en quantité suffisante pour assurer le travail à plein rendement de toutes les ouvrières pendant une demi-journée.

Le récipient est constitué essentiellement par une bassine tournante de 1 m. 25 de diamètre et de 0 m. 25 de haut à fond conique, de manière à former un

celle de reprise de ces pommes de terre pour les éplucher

D'autre part, pour plonger la main dans le sac contenant les pommes de terre à éplucher, l'éplucheuse était contrainte à une amplitude du geste qui se modifiait constamment et qui, par ses nombreuses répétitions, fatiguait l'ouvrière, et de ce fait, diminuait son rendement.

2° Chaque éplucheuse laissait tomber les épluchures sur ses genoux d'abord et les rejetait ensuite par terre

Cette façon de procéder entraînait également une grande perte de temps, non seulement à cause du temps pris pour le rejet des épluchures, des genoux jusqu'au sol, mais encore à cause du déplacement obligatoire de l'ouvrière pour permettre l'enlèvement des épluchures et pendant le nettoyage du sol qui, d'ailleurs restait toujours très sale ;

3° Après épluchage, chaque pomme de terre était jetée dans un récipient placé au milieu du local à peu près à égale distance des éplucheuses

D'où première perte de temps, par suite de l'amplitude du geste de l'ouvrière pour atteindre le récipient et, conséquemment, fatigue proportionnelle au geste.

Quelquefois la pomme de terre tombait à côté du récipient et la femme s'arrêtait naturellement pour la ramasser, d'où deuxième perte de temps et effort inopportun lors du passage de la position assise à la position debout, puis accroupie pour ramasser la pomme de terre tombée.

D'autre part, les faibles dimensions du récipient commun entraînait à de multiples déplacements pour transporter aux cuisines les tubercules épluchés ;

4° Les pommes de terre à éplucher étaient apportées au local où se fait l'épluchage dans des sacs contenant chacun environ 50 kg de ces tubercules. Un employé du réfectoire devait déposer un sac plein à côté de chaque ouvrière, mais comme le rendement de celles-ci différait dans des proportions allant jusqu'à 50 % il ne pouvait y avoir d'heures arrêtées pour la distribution de travail.

D'où perte de temps dans la manipulation avec répercussion sur le rendement des ouvrières dérangées de ce fait

5° Antérieurement la production nécessaire aux besoins des ateliers était assurée par six ouvrières.

plan incliné qui amène les pommes de terre directement sous la main de l'éplucheuse.

Chaque ouvrière est placée à gauche du récipient tournant, à distance convenable pour que l'avant-bras droit soit toujours appuyé sur le rebord arrondi du récipient, position reposante qui permet néanmoins à l'ouvrière de prendre avec le minimum d'efforts et avec le geste plus réduit, les tubercules à éplucher.

Les dimensions du siège et du récipient sont calculées de telle façon que

1° l'éplucheuse ait la possibilité de travailler indifféremment dans la position assise ou debout selon que la fatigue se fait plus ou moins sentir après une longue station dans l'une ou l'autre de ces positions.

2° Chaque éplucheuse laisse tomber directement les épluchures dans une caisse munie d'un couvercle à charnières étudié de façon à pouvoir être maintenu dans une position déterminée pour obtenir un plan incliné.

La hauteur de cette caisse est calculée pour que le couvercle formant plan incliné repose sur les genoux de l'ouvrière quant celle-ci travaille dans la position assise, ou arrive à hauteur de sa ceinture lorsque l'ouvrière travaille dans la position debout.

Avec ce procédé le ramassage et le transport des épluchures se font rapidement et proprement, à des heures déterminées ;

3° Après épluchage de la pomme de terre l'éplucheuse dont l'avant-bras est appuyé sur un accoudoir tenu à sa chaise, n'a qu'à déplacer le bras pour laisser tomber le tubercule épluché dans un récipient placé à sa gauche et qui est de grandeur et de hauteur suffisantes pour rendre impossible la chute par terre du tubercule.

D'autre part, le récipient est calculé pour pouvoir contenir les pommes de terre épluchées en quantité ou poids correspondant à la production bi-journalière de chaque ouvrière et dans ces conditions le transport aux cuisines se fait rapidement et proprement à des heures déterminées.

4° L'adoption d'un récipient commun à toutes les ouvrières et de capacité suffisante pour assurer le travail pendant une demi-journée permet de fixer une heure pour le transport des pommes de terre à éplucher et le rendement variable des ouvrières n'affecte en rien l'organisation concernant la distribution du travail ;

5° Grâce au nouveau mode de travail, cette production a été facilement assurée par trois ouvrières.

Les conséquences résultant de l'application du système Taylor sont les suivantes :

Diminution de main-d'œuvre	50 %
Augmentation de salaire individuel	25 %
Économie sur la totalité des salaires	35 %

L'auteur de cet écrit, Serge Hé-ranger, manifeste un parfait opti-misme quant à l'efficacité de la méthode qu'il préconise et à la satisfaction que le personnel d'exécution est censé en retirer. Il insiste notamment sur le «boni» (sous forme de primes ou de congés) que l'ouvrier doit obtenir, selon la doctrine même de Taylor, s'il arrive au rendement qui lui est assigné par la nouvelle organisation du travail. Reste à voir dans quelle mesure ce supplément extra-salarial fut toujours scrupuleusement octroyé. Quant à l'aliénation de l'individu face à des tâches ainsi «roboti-sées», loin des traditions artisanales, il n'en est point encore question dans cet opuscule. Bien plus tard, dans les années 1960, le concept d'«enrichissement des tâches» s'opposera au taylorisme pur et dur au point, parfois, de le supplanter, dans une société devenue «post-industrielle». Puis viendront l'informatisation, la mondialisation, les délocalisations... Mais ceci est une autre histoire. Elle constituera l'archéologie industrielle de demain...

Post-scriptum

Le Taylorisme est-il mort ? Loin de là, malgré l'effet d'annonce d'une « entreprise à visage humain », préconisée entre-temps (et certes concrétisée en Occident) mais qui n'a pas effacé les préoccupations du théoricien de l'efficacité d'Outre-Atlantique. Témoin cet article paru dans le « Time Magazine » du 18 décembre 2006 (Barbara KIVIAT, *The big gulp at Starbucks*, pages 36-38). Le témoignage de ce reportage, que nous résumons ici, mérite de figurer dans les annales industrielles de notre temps.

Basé à Seattle, Starbucks est une chaîne de débit et de vente de cafés sélectionnés qui possède 12.440 points de vente à travers le monde (et qui vise les 40.000

points de vente !). Avec un débit total annuel de plus de 140.000 tonnes de café, le chiffre d'affaires est de l'ordre de 8 milliards de dollars U.S. L'objectif constant est évidemment d'accroître ce résultat. Pour ce faire, les moyens évoqués par la journaliste du « Time » sont triples :

augmenter la productivité des serveurs au comptoir. En 2000, l'entreprise avait remplacé l'expresso « fait main » par un breuvage produit dans des machines à café. Gain de temps : 24 secondes par expresso.

résorber les files d'attente en servant le client en moins de 3 minutes. Mais comme plus de 40% des serveurs n'arrivent pas à atteindre cette cadence, il en résulte des milliers de dollars de perte, car les clients impatients n'attendent pas (ou n'entrent pas). Il faut donc trouver une solution technique. Celle à l'étude est d'introduire un distributeur automatique d'extrait de café...

diversifier la vente afin d'augmenter le degré de chalandise : petite restauration, offre de produits complémentaires (services à café, thermos...), cyber-café, vidéo. Mais est-ce conciliable avec le concept original de point de vente individualisé, sans l'aspect « fast-food » ou bazar ? Est-ce que cette croissance ne va pas entraîner un niveau de complexité ingérable, avec le risque de ralentir l'expansion de l'entreprise ? Un consultant n'a-t-il pas déterminé que la croissance des firmes parmi les moins complexes est 1,7 fois supérieure à celle de leurs concurrent moyen (« average competitor ») ?

Une autre voie consiste à multiplier des « drive-through », mais alors qu'en est-il de la convivialité, atout déclaré de « Starbucks » ?

Toujours est-il que le volume global des ventes demeure essentiel. Il est d'ailleurs suivi mois par mois, car le cours des actions de la firme se ressent des fluctuations du chiffre d'affaire tout au long de l'année. Mais en ramenant tout à des chiffres, on risque de dénaturer le produit. Les dirigeants le savent mieux que quiconque. Et la journaliste ironise déjà : « Si vous le demandez gentiment, vous pouvez même avoir une tasse de café ». Ceci dit, il est savoureux. Le signataire de la présente en atteste... A la santé de Taylor !

Claude GAIER

De
la mine à mars : la genèse d'Umicore

René Brion et Jean-Louis Moreau. – Tielt : Lannoo, 2006. – 471 p. : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 24 cm

Bibliogr. pp. 458-459. Index.

Renseignements et commande : Lannoo – Kasteelstraat 97 – B-8700 TIELT – Tél. 051 42 42 11 – Fax 051 40 11 52E-mail: lannoo@lannoo.be

Site Internet : www.lannoo.com

En ces temps troubles, voici peut-être un ouvrage à la fois symbolique et représentatif de l'histoire socioéconomique belge et, plus particulièrement, d'un fleuron : UMICORE.

D'abord constitué d'entreprises actives dans le milieu des métaux non ferreux, UMICORE s'inspire, depuis toujours, de sa passion pour la technologie, de son esprit d'entreprise et de son désir inassouvable d'explorer de nouveaux territoires pour dessiner son avenir.

Il est vrai que le parcours de ce groupe mondial (et de ses composantes) a imprimé à l'encre indélébile les deux derniers siècles, tant dans le domaine de l'industrie lourde que dans le nucléaire et, depuis quelques années, dans les nouvelles technologies dont les applications se concrétisent non plus sur Terre, mais sur Mars...

Symbole belge, certes, cette œuvre est surtout le fruit d'un travail de longue haleine dans les archives de la société, en collaboration avec l'AVAE (Association pour la valorisation des archives d'entreprises) dont les auteurs, René Brion et Jean-Louis Moreau, sont des membres actifs. Preuve, s'il en fallait encore, de l'importance de la prise de conscience du producteur de documents dans la sauvegarde de son patrimoine historique.

Libre propos

UMICORE, fille de l'Union Minière du Haut-Katanga

Et petite fille de la Vieille Montagne

Le nom UMICORE ne dit rien à la plupart des Belges, sauf aux financiers, aux boursicoteurs et aux milliers d'anciens agents de l'Union Minière du Haut Katanga (UMHK), familièrement appelés agents de l'UM, qui, comme moi, ont passé de nombreuses années au Katanga au service de cette société phare. L'UMHK a donné naissance in fine à UMICORE en 2001.

Le livre «De la Mine à Mars, la genèse d'Umicore» prend bien soin de ne pas citer dans son titre le nom de sa mère, l'Union Minière du Haut Katanga, nom devenu malséant dans notre pays qui voudrait occulter son œuvre en Afrique centrale ! Tout au plus y fait-on mention en 4^e page de couverture.

Or ce livre décrit en détail toute l'action de cette société en Afrique et dans le monde, et aussi la genèse de la Société de la Vieille Montagne, fleuron de l'industrie liégeoise, mère elle-même de l'UMHK.

Richement illustré, cet ouvrage de 470 pages au format 240 x 200, commence par l'évocation fouillée de l'industrie du zinc née à Liège au début du 19^e siècle avec la famille Dony et la mine de la Vieille Montagne à Moresnet (pages 11 à 57).



Vient ensuite le déroulement prodigieux de l'Union Minière en Afrique, depuis sa naissance en 1909 jusqu'à sa nationalisation en 1966, en passant par les péripéties de la découverte de l'uranium et la production de radium à usage médical par la Société Métallurgique de Hoboken-Overpelt, jusqu'à la célèbre bombe atomique d'Hiroshima (pages 171 à 252).

La fin de l'UMHK en 1988 (alors ACEC-Union Minière) et sa transformation en Umicore spécialisée dans les métaux non ferreux dans le monde entier, y compris l'exploitation des nodules polymétalliques dans le fond des océans (pages 379-380), termine l'ouvrage.

Dans le titre, la référence à Mars provient de l'utilisation de substrats de germanium fournis par Umicore pour les cellules solaires du véhicule d'exploration de Mars.

A ma connaissance, seul le quotidien La Libre Belgique a publié une recension correcte de cet ouvrage lors de sa parution en 2006.

Ir Bruno VAN MOL,
pupille de l'UM (comme dit Jean Defer) puisque mon père y travaillait depuis 1921, et fier de l'être !

Ouvriers et ville en mouvement : Hommage à Jean Puissant

Ouvrage collectif. – Bruxelles : La Fonderie, 2007. – 119 p. : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 30 cm. – (Les cahiers de la Fonderie ; 36)

Bibliogr. pp. 116-119

Renseignements et commande : La Fonderie – Rue Ransfort, 27 – 1080 BRUXELLES – Tél. 02 410 10 80 – Fax 02 410 39 85

E-mail : info@lafonderie.be

Site Internet : www.lafonderie.be

Prix : 12 € + 3 € pour les frais de port

Nouvelle pièce à l'édifice foisonnant que constitue la collection « Les Cahiers de la Fonderie », ce numéro compose un hommage vibrant à Jean Puissant en l'honneur de son importante carrière académique.

Quoi de mieux que cette réalisation portant sur quelques-uns

des thèmes chers à cet historien-pédagogue : la condition sociale des travailleurs, la ville, l'archéologie industrielle et les activités politiques de la classe ouvrière à travers le regard de spécialistes externes à la Fonderie. Le tout agrémenté d'extraits de textes de « l'historien de l'ULB ».



Une très intéressante contribution à une série qui n'a eu de cesse de mettre en évidence les liens qui unissent de manière impérissable passé et présent.

Tout feu, tout flamme

– Bruxelles : La Fonderie, déc. 2006. – 104 p. : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul. ; 30 cm. – (Les cahiers de la Fonderie, ISSN 0775-2202 ; 35)

Renseignements et commande : La Fonderie – Rue Ransfort, 27 – 1080 BRUXELLES – Tél. 02 410 10 80 – Fax 02 410 39 85

E-mail : info@lafonderie.be

Site Internet : www.lafonderie.be

Prix : 12 € + 3 € pour les frais de port

Exposition du 5 mai 2007 au 4 mai 2008.

Le domaine patrimonial et historique belge compte en lui une impressionnante diversité.

Preuve en est, ce nouveau numéro des « Cahiers de la Fonderie », consacré au chauffage domestique et, plus particulièrement, aux articles qui le représentent le mieux : les poêles.

Ceux que l'on alimentait dans la cuisine, le salon, la salle à manger ou d'autres pièces de vie se sont maintenant éteints pour devenir de véritables objets de décoration, sans pour autant quitter leur place d'antan.

Des poêles au développement du chauffage central, l'univers du chauffage est soumis aux évolutions économiques, industrielles, sociales et culturelles qui jalonnent

l'histoire de nos civilisations.

Jean Puissant, dans son éditorial, n'écrit pas autre chose : « Alors que le foyer ancestral où le poêle primitif réunissait l'ensemble de la famille autour de l'unique source de chaleur, le chauffage accompagne et soutient l'individualisation des comportements sociaux. »

De ses balbutiements à l'évolution des techniques de fabrication des outils de chauffage, l'on voyage à travers les modes et les designs successifs intégrés par les entreprises actives dans sa conception. La promotion de leurs produits n'est pas écartée et l'iconographie sur laquelle elle s'appuie montre le souci qu'ont toujours eu, à travers les époques,



les fabricants de toucher toutes les catégories sociales de la population.

Cela ne peut masquer les nouveaux enjeux et défis auxquels sont confrontés les concepteurs mais aussi les consommateurs : les problématiques environnementales contemporaines d'utilisation rationnelle ou d'économies d'énergie, liées à la prise de conscience de la limite des ressources disponibles et à l'explosion des coûts de leur emploi. Le poids du chauffage dans notre confort de vie reste donc évident.

La Louvière en Images : Tome 2, les Hameaux

En 1869, La Louvière, alors simple hameau de la commune de Saint-Vaast, se sépare de sa commune mère et s'érige en commune indépendante. Née de la présence de nombreuses industries (charbonnages, constructions métallique et ferroviaire, verreries, sidérurgie, faïencerie, etc.) sur son territoire, La Louvière connaît rapidement un essor considérable. Les nombreuses industries attirent une main-d'œuvre importante issue d'horizons divers. Très vite, la nécessité de créer des logements ouvriers s'impose. De nouveaux quartiers apparaissent, tel le Drapeau Blanc, qui devient le « quartier commerçant » de la nouvelle localité.

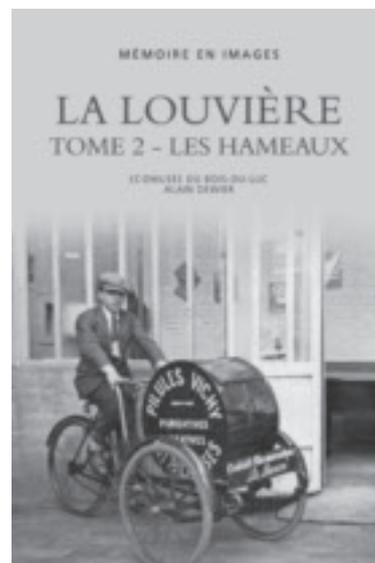
La Louvière regroupe différents hameaux, possédant chacun leur identité propre : Baume, Basse Louvière, Bois-de-Saint-Vaast, Bouvy, Le Centre, Fonds Gailards, Hocquet, La Barette, La Croyère, Longtain, Mitant des Camps. Chacun, à sa manière, a marqué le développement de la cité. Tous ont su préserver leur authenticité. Et si les Louviérois sont attachés à leur ville, ils le sont plus encore envers leur hameau. Un hameau, dont il est parfois bien difficile de situer les limites géographiques. Tous ces hameaux sont décrits au sein de l'ouvrage. Citons notamment :

Baume, le plus ancien hameau de La Louvière, se subdivise en deux parties distinctes : la partie haute, plus commerciale ; et la partie basse, plus industrielle et agricole (poteries Lecat, ferme Sars Longchamps). Baume abrita également, au début du 20^{ème} siècle, un terrain d'aviation. Dans l'entre-deux-guerres, le docteur Herman Pourtois y installe un atelier de lutherie, rapidement reconnu par l'Association des Luthiers et Archetiers de France (l'atelier a aujourd'hui trouvé re-

fuge à l'Ecomusée du Bois-du-Luc). Baume est également le hameau de personnages qui ont marqué l'histoire louviéroise : Omer du Bouillon (champion du monde de lutte gréco-romaine en 1907) ; Victor Garin, escrimeur et professeur de danse ; Joseph Brismet (surnommé Djobri), acteur, auteur et poète wallon et Léopold Dupuis, dit Vi Stou, compositeur, poète, comédien et musicien wallon.

Bouvy se constitue autour des charbonnages. La première cité ouvrière de La Louvière y est construite en 1841. De nombreux industriels y érigent leurs somptueuses demeures. L'une d'entre elles, le château Mairiaux, héberge la tristement célèbre « Bande Duquesne » dès 1944. L'Institut des Filles de Marie est inauguré en 1860. Vingt-deux ans plus tard, la commune de La Louvière achète le château Mairiaux, afin d'y aménager une « Ecole Moyenne pour Jeunes Filles ». Le 20 juin 1949, l'établissement devient le Lycée Royal.

Le **Centre** s'articule autour du carrefour du Drapeau Blanc. Centre commercial et carrefour important, le Drapeau Blanc est le lieu le plus fréquenté de La Louvière et ce, quelle que soit l'époque. Dès la fin du 19^{ème} siècle, les commerces sont omniprésents. Les actuelles rues Sylvain Guyaux, du Temple, Albert Ier, Paul Leduc, Kéramis, Hamoir et la Place Jules Mansart, abritent plus de magasins et de cafés que de maisons particulières. Dès la fin des années 1960, de grandes surfaces commerciales apparaissent : « Priba », « Sarma », « Bon Marché ». Lieu de passage, espace commercial, le Centre est également un lieu de distraction. De nombreux cinémas sont présents. Le cortège carnavalesque y passe durant plusieurs décennies. Peu de gens se souviennent aujourd'hui de la prodigieuse car-



rière de chanteuse de Mona Claire, qui gérait la salle du Palace, avec son époux.

Le **Hocquet** est un hameau essentiellement agricole. En 1802, on n'y dénombrait que 33 habitations. Les travaux de creusement des embranchements du canal vont drainer une population importante, composée principalement de travailleurs flamands qui vont s'établir au sein du hameau. Quartier populaire et ouvrier par excellence, le Hocquet possède, dès 1897, sa société de tir à l'arc : « Les Francs Cœurs du Hocquet ». Vers 1895, un vélodrome y est construit. La construction des embranchements coïncide avec un important essor industriel : brasseries, fonderies, laminoirs, etc. De nombreuses sociétés folkloriques apparaissent : les « Rinlis » (1894), les « Gilles du Hocquet », etc. On y trouve même un atelier de confection de costumes de gilles, dans les années 1950-1960.

Connu pour sa verrerie, la « S.A. des Cristallerie et Pâtes de Verre » (1927-1942), le **Mitant des Camps** est traversé par une artère principale qui portait anciennement le nom de « Chemin des morts » (actuellement les rues des Champs et Mitant des Camps). Un chemin qui était régulièrement emprunté par les cortèges

funèbres qui se rendaient de Baume à l'église de Saint-Vaast.

Parallèlement aux différents ha-meaux, l'ouvrage, fort de près de 200 photos et cartes postales originales (dont beaucoup sont issues des collections de l'Ecomusée), s'attache à illustrer deux institutions louviéroises aujourd'hui disparues : les « Dames de la Croix » et la « Centrale Pharmaceutique », toutes deux situées dans l'actuelle rue Chavée. La plupart des documents repris dans l'ouvrage sont publiés pour la toute première

fois, ce qui ajoute au caractère exclusif de la publication.

Il faut noter que le premier tome (qui a dû être réimprimé), également consacré à la Ville de La Louvière, est toujours disponible. Plus de 200 documents illustrent la naissance de la cité, le carrefour du Drapeau Blanc, les châteaux et demeures bourgeoises, les édifices du culte, les monuments et parcs publics, les institutions (poste, banques, etc.), la vie culturelle et sportive, le logement (ouvrier, bourgeois), les deux conflits mondiaux, l'enseignement, l'agriculture et l'indus-

trie, les voies de communication (routes, voies ferrées et canaux), la vie quotidienne.

Les deux ouvrages sont toujours disponibles à l'Ecomusée, au prix unitaire de 19 euros.

Adresse de contact :
Ecomusée du Bois-du-Luc
Rue Saint-Patrice, 2B
7110 Houdeng-Aimeries

Téléphone : 064/28 20 00
Fax : 064/21 26 41
info@ecomuseeboisduluc.be
www.ecomuseeboisduluc.be

Petite histoire des charbonnages d'Oupeye

Toussaint Pirotte. - Blegny : Domaine touristique de Blegny-Mine, 2007. - 132 p. : ill. en noir, couv. ill. en noir et en coul. ; 30 cm. - (Comté de Dalhem)

Renseignements et commandes :

Domaine touristique de Blegny-Mine - Rue L. Marlet, 23 - 4670 BLEGNY - Tél. 04/ 387 43 33 - Fax 04/387 58 50

E-mail : domaine@blegny.be

Retour aux sources confirmé pour Blegny-Mine avec ce dix-huitième opus de sa collection « Comté de Dalhem », destinée à publier des récits ou des recherches de passionnés de la région.

L'auteur, Toussaint Pirotte, n'en est pas à ses débuts puisqu'il a déjà signé pas moins de trois ouvrages dans cette collection.

Le petit dernier s'attache tout particulièrement à un aspect méconnu de la vie industrielle et so-

ciale oupeyenne : les charbonnages.

Si le thème n'est pas forcément neuf, cet ouvrage nous éclaire sur les balbutiements de l'exploitation charbonnière dans la région d'Oupeye et son déploiement, sur la condition ouvrière et sur l'existence de trois sociétés houillères du terroir (« Bicquet-Gorée », « Abhooz et Bonne-Foi-Hareng » et « Bon espoir et bons amis »). Au travers de documents souvent inédits, M. Pirotte nous



propose un voyage dans une facette de l'histoire locale ignorée même des habitants de la région.

Une recherche laborieuse qui a le mérite d'exister et qui conscientisera sûrement la population locale à la connaissance de son patrimoine.

ACTUALITÉ : LA GALERIE DE SCHISTE ARDOISIER DE RECHT



L'ardoisière de Recht est située dans le Salmien métamorphique du sud massif de Stavelot dans la région de Recht sur une longueur de 500 m. Elle fût exploitée durant près de 200 ans, d'abord en surface et dès que le gisement s'enfonçait d'une façon souterraine.

Le travail de la pierre faisait partie du village de Recht et attira des immigrants dont des Tyroliens qui s'installèrent au 18^e siècle.

Fin du 19^e siècle ayant épuisé l'extraction en surface ils commencèrent à creuser des galeries souterraines. Deux galeries furent creusées à flanc de coteaux, la galerie supérieure ne recoupa pas de gisement intéressant ; tandis que la galerie inférieure en découvrit un. Une communication fût établie entre les deux niveaux qui étaient distant de 30 m de verticale.

Dans les années 1980 un groupe d'habitants de Recht se mit à rêver de remettre en état cette carrière en vue de la visiter ; bien que n'étant plus accessible, ils connaissaient par les anciens l'existence de l'exploitation souterraine.

En 1996 la ville de Saint-Vith, sensibilisée par les habitants de Recht, sollicita la SPI, et lui demanda un rapport en vue d'être subsidiée par les fonds européens.

Et une première visite a eu lieu en 1996. A l'époque la galerie inférieure était bloquée à 35 mètres de l'entrée par un barrage qui retenait les eaux servant de réserve pour une partie du village. La galerie supérieure était accessible et on pouvait accéder à l'étage inférieur au moyen d'échelle de corde.

Une visite fût organisée dans les années 1997 et on découvrit une grande salle en parfait état de

conservation. Mais pour permettre d'avancer il fallait à tout prix remettre en état l'accès inférieur. Une première partie de l'éboulement fut enlevée après avoir été étançonnée. Ce travail était lent d'autant plus que les bénévoles ne travaillaient que le week-end.

Après avoir écouté l'avis d'un soi-disant spécialiste qui leur avait expliqué qu'en évacuant les terres ils iraient beaucoup plus vite, ils évacuèrent de nombreux camions et s'aperçurent que le travail n'avancait pas. Ils revinrent à la bonne vieille méthode.

Après 4 ans de travail la galerie inférieure fût accessible et certains aménagements permirent l'accès d'une nacelle. On put sonder la voûte se trouvant entre 10 et 15 mètres de haut ainsi que les cloisons, ce qui permit d'établir un cahier des charges pour assurer la sécurité de ce monde souterrain. Le cahier des charges prévoyait le placement de 65 boulons, 36 m² de treillis et 15 cadres dans la galerie d'accès.

Les travaux furent réalisés de main de maître par un entrepreneur local. Un bâtiment d'accueil fût construit au-dessus de la galerie d'accès et un parking aménagé au niveau de la galerie supérieure. Après avoir installé l'éclairage on put inaugurer l'accès aux touristes le 18 mai 2007. La visite de ce site permet non seulement de découvrir les particularités de la géologie mais également le travail de l'homme avec les moyens des 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

ACTUALITÉ : LA MINE DANS LA VILLE : APPEL À DOCUMENTS

L'Ecomusée du Bois-du-Luc et Vincent Vincke, consultant en archéologie industrielle, sont à la recherche de vitraux représentant la mine au sens large. Ces vitraux peuvent représenter Sainte Barbe, des mineurs au travail, des paysages (châssis à molettes, terrils...), des outils (lampes, pics...).

Il peut s'agir de vitraux à caractère décoratif qui ont été réalisés par des charbonnages.

Si vous connaissez des vitraux de ce type ou si vous pouvez nous aider dans notre recherche (témoignages relatifs à des vitraux disparus, votre attachement à ce patrimoine...), nous vous serions reconnaissants de nous contacter

064.28.20.00 ou info@ecomusee-boisduluc.be.

ECOMUSEE du BOIS-du-LUC

2b Rue Saint Patrice

7110 La Louvière

www.ecomusee-regional-du-centre.be

**ACTUALITÉ : LES SITES MINIERS DE BOIS-DU-LUC ET BERINGEN,
POINTS D'ANCRAGE DE
« L'ITINÉRAIRE EUROPÉEN DE LA CULTURE INDUSTRIELLE (ERIM) »**



Deux sites miniers, situés l'un en Wallonie, l'autre en Flandre sont réunis par la Route Européenne du Patrimoine Industriel. Il s'agit des deux seuls sites à représenter la Belgique au sein du réseau Erih (European Route of Industrial Heritage). Bois-du-Luc et Beringen partagent une mémoire minière. Mémoire qui franchit les distances géographiques et linguistiques.

Plusieurs points communs relient ces deux sites :

L'ancienneté remarquable de ces deux charbonnages ;

La conservation exemplaire des infrastructures industrielles (bureaux, atelier, fosses...) et sociales (logements ouvriers, écoles, églises, hôpital...)

La préservation de l'environnement et d'un paysage modulés par l'activité industrielle (terrils, voies de chemins de fer, les quatre ascenseurs hydrauliques du Canal du Centre classés Patrimoine Mondial de l'Unesco) ;

L'apport précieux de ces sites pour l'archéologie industrielle ;

La valorisation scientifique et culturelle qui est menée ;

La présence d'un urbanisme industriel exceptionnel conçu et réalisé par et pour le travail ;

Les collections et les archives qui couvrent tous les aspects de la mine : loisirs, luttes ouvrières, conditions de travail...

Au-delà de ces points communs patrimoniaux et historiques, Beringen et Bois-du-Luc partagent une aventure humaine, celle de l'immigration. Nombre de mineurs qui ont travaillé dans les mines wallonnes notamment à Bois-du-Luc étaient originaires des contrées de Flandre : Gand, Grammont et Ninove. A Bois-du-Luc, le train « El train des Flaminds » témoigne de leur long périple.

Plus tard, ce sera l'arrivée massive des Polonais, Italiens, Turcs, Marocains, Grecs, Espagnols qui descendront dans les mines de Flandre et de Wallonie.

Sur la Route Européenne du Patrimoine industriel

Le réseau Erih a été créé dans le cadre du plan INTERREG II C et III B et réunit plusieurs sites, et musées qui se tournent vers le patrimoine industriel. Ils sont situés en Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas, France et récemment, en Belgique.

L'ossature du réseau est composée de points d'ancrage. Ce sont

des sites majeurs, exemples incontournables de l'aventure industrielle : charbonnages de Zollern II et IV à Dortmund ; complexe urbanistique et industriel de New Lanark en Ecosse ; Iron Bridge à Telford, mine de Zollverein à Essen inscrite sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Unesco etc.

A ce jour, le réseau comprend 65 points d'ancrage répartis dans 10

pays illustrant toute la diversité de l'industrialisation (charbonnages, carrières, verreries, usines textiles, industries métalliques, aciéries). Les points d'ancrage développent des itinéraires à une échelle régionale qui valorisent et dynamisent le patrimoine industriel. Des itinéraires thématiques relient, à une échelle européenne, les points d'ancrage : Bois-du-Luc, Beringen, Zollverein, Big Pit National Coal Museum entre

autres jalonnent l'un des itinéraires les plus importants du réseau : la route de la mine. Tous ces sites adhèrent à une identité visuelle commune et s'engagent à croiser leurs expériences en terme de diffusion, de recherche scientifique, de tourisme etc. Enfin, les sites doivent assurer une promotion du patrimoine industriel à travers des routes thématiques et régionales qui enclenchent la mise en réseau.

Bois-du-Luc, point d'ancrage

Plusieurs critères scientifiques et culturels ont invité le Comité d'Erih à attribuer le statut de point d'ancrage à Bois-du-Luc.

Une longévité extraordinaire

La Société des charbonnages du Bois-du-Luc est fondée en 1685. C'est l'un des exemples les plus lointains de structure capitaliste en Europe. Elle accueille les grandes innovations de la Révolution Industrielle : machine de Newcomen (1779) et 1^{ère} machine à vapeur du continent (1807). La Société possède plus d'une trentaine de sièges qui sont répartis dans le bassin industriel du Centre, dont la naissance et le déclin coïncident avec la Société. Le puits du Quesnoy appartenant à la Société ferme en 1973 et scelle l'aventure charbonnière du bassin. La Société ouvre à Bois-du-Luc le puits St-Emmanuel en 1846 et installe son siège central à proximité. Elle bâtit à proximité de la fosse, au début du XIX^e siècle, un village minier sur le mode de fonctionnement paternaliste. Trois cents ans de travail, d'inventivité, de luttes sociales et de vie sont exceptionnellement restitués à Bois-du-Luc.

Un village minier intact

Le site comprend toutes les facettes de la vie d'un mineur, depuis les sommets des terrils jusqu'à

l'intérieur des corons. Les espaces du travail comprennent les bureaux, les ateliers, les puits, la sous station électrique et l'ancien triage lavoir. A ces lieux du travail répond un village minier, rare exemple d'un urbanisme industriel intégralement préservé. Sur le modèle du Grand-Hornu à Mons (Borinage), la Société bâtit entre 1838 et 1853, une cité comprenant plus de 166 logements qui est placée sous le contrôle direct de la maison du directeur. Une épicerie, un café associé à une salle des fêtes, des écoles, une église Ste-Barbe, un parc agrémenté d'un kiosque, un hospice et un hôpital équipent le village de la première moitié du XIX^e au début du XX^e siècle. L'ensemble classé Patrimoine Exceptionnel de Wallonie, surprend par le souci de recherche architecturale : le soin décoratif que l'on décèle sur les façades ou sur les faîtes des toitures traverse tout le site.

La reconversion et les projets menés par l'Ecomusée

L'Ecomusée du Bois-du-Luc occupe le site minier depuis 1983. Nous valorisons et animons le patrimoine ethnologique, industriel, culturel et historique du bassin du Centre.

La collecte et l'inventaire (Pallas & Aicim) de témoignages matériels et d'archives du passé industriel participent à notre démarche muséale. Les plus puissantes ou les plus modestes industries (verreries, entreprises de construction ferroviaire et métallique, industries alimentaires, faïenceries...) qui gravitent autour du charbon sont représentées par des archives de diverses natures (plans, négatifs sur verre, carnets d'ouvriers...) et par du matériel technique. La collecte de témoignages oraux irrigue cet ensemble de souvenirs poignants et éclairants. C'est cette histoire

qui se donne à voir, à toucher et à ressentir dans l'enceinte du charbonnage dans le cadre de visites et d'expositions temporaires qui mettent en exergue le passé industriel tout en le confrontant aux enjeux contemporains : quelles sont les conditions de travail dans les mines d'aujourd'hui ? Comment appréhender la fermeture de son usine ?... Nous cherchons à valoriser le site en conjuguant patrimoine et oralité (littérature prolétarienne, témoignages des anciens, contes...), industrie et art contemporain (Biennale ARTour, cycle Extraire).

La récente installation de l'asbl Sauvegarde des Archives Industrielles du Couchant de Mons (Saicom) à Bois-du-Luc permet de concentrer les archives industrielles relatives aux deux principaux bassins miniers de Belgique : le Centre et le Borinage. Par ailleurs, le projet de création d'un centre régional d'archives industrielles impulsera à Bois-du-Luc une nouvelle orientation.

L'ancienneté de la Société, le niveau exceptionnel de conservation de l'ensemble, la cohérence et la qualité architecturales, les archives, les collections, la mémoire orale et enfin, les missions de valorisation du patrimoine industriel accomplies par l'Ecomusée montrent que Bois-du-Luc est un repère patrimonial d'un intérêt largement international, soit un point d'ancrage dans la Route Européenne du Patrimoine industriel.

www.ecomusee-regional-du-centre.be ou www.erih.net

ACTUALITÉ : LE BOIS DU CAZIER ADHÈRE À LA « COALITION INTERNATIONALE DES MUSÉES DES SITES HISTORIQUES DE CONSCIENCE »

Le 25 octobre, s'est tenu à l'ULB-Parentville, une vidéo-conférence entre la Coalition internationale des Musées des Sites historiques de Conscience et le Bois du Cazier, actant l'adhésion du Bois du Cazier à la Coalition.

Le médiateur était Jean-Louis LUXEN, Président de Culture-Héritage et Développement international (CHEDI) et Secrétaire général du Conseil international des Monuments et des Sites (ICOMOS International) de 1993 à 2001.

D'un lieu de mémoire, le Bois du Cazier devient un site de conscience

Le 13 avril dernier, le Bois du Cazier a reçu Vivien Watts, Development Director de la « Coalition internationale des Musées des Sites historiques de Conscience » et Jean-Louis Luxen, ancien Secrétaire général d'ICOMOS International de 1993 à 2002 qui est leur relais en Europe. Après une visite du site et un échange autour de nos objectifs et ceux de leur réseau, Mme Watts nous a proposé d'intégrer le Bois du Cazier à la Coalition.

Qu'est-ce qu'un site de conscience ?

Témoin matériel du passé, un site historique peut évoquer un événement positif ou négatif. Celui-ci dispose ainsi d'un pouvoir unique pour mobiliser la conscience et l'action sociale. En profitant de la nature intrinsèque du site,

celui-ci devient un espace de réflexions et de rencontres autour des thématiques telles que la citoyenneté et la démocratie.

Un site de conscience s'engage au-delà de son rôle de musée à :

- interpréter l'histoire à travers les traces matérielles et naturelles de son site ;
- participer à des programmes favorisant le dialogue sur les questions sociales en insistant avant tout sur les valeurs humanitaires et démocratiques ;
- soutenir la participation du public au débat citoyen.

Le Bois du Cazier rejoint la Coalition internationale des Musées de Sites historiques de Conscience.

La Coalition est un réseau de musées et de sites historiques situés dans différentes parties du monde. Les acteurs de ce réseau partagent la conviction qu'ils doivent aider le public à établir des liens entre histoire et présent, à s'interroger sur l'avenir : « Le passé présent pour le futur » comme le dit la devise du Bois du Cazier. L'objectif est de tirer parti des leçons du passé pour comprendre le présent et surtout ne pas commettre les mêmes erreurs dans le futur.

Le site web www.sitesofconscience.org permet aux internautes de visiter virtuellement les 13 sites localisés en Amérique, en Afrique, en Europe ou en Asie qui s'interrogent sur des thématiques telles que les enfants victimes de la guerre, les déportations, les génocides, le totalitarisme, la pauvreté... Le Bois du Cazier apporte désormais sa pierre à l'édifice de la Coalition en traitant des sujets tels que la sécurité au travail, l'immigration hier et aujourd'hui et les conséquences de celle-ci.

En pratique

Le Bois du Cazier a rejoint la Coalition au titre de Membre institutionnel, le 5 septembre. En échange de notre adhésion, la Coalition nous offre :

- L'éligibilité pour participer aux conférences et échanges d'expériences ;
- L'accès aux nouvelles ressources en ligne mise en ligne prochainement (par exemple plans de leçon de site, conceptions de programme, ...)
- La présentation du Bois du Cazier sur leur site internet avec un lien vers le nôtre ;
- La présentation du Bois du Cazier dans les « Questions de Conscience » ;
- La présence dans l'e-bulletin trimestriel qui touche 1.700 individus et groupes de plus de 90 pays dans le monde entier dans les domaines des musées, des arts, des droits de l'homme, l'enseignement (éducation),... Cet e-bulletin contient les dernières questions/publications sur la mémoire, des informations pratiques, des informations et un calendrier sur les événements prochains. Le e-bulletin est aussi un moyen d'être connecté aux autres sites de Conscience.

Notre participation au réseau est l'occasion de passer de témoin du passé à acteur dans un débat citoyen autour de la sécurité au travail et de l'immigration aujourd'hui.

D'ores et déjà, les organisations syndicales mettent sur pied le 28 avril de chaque année, à l'occasion de la Journée mondiale contre les accidents de travail, une manifestation au Bois du Cazier.

Pour rappel, l'ancien site minier est le symbole de l'histoire de l'immigration en Belgique, y compris pour des pays n'ayant pas connu de ressortissants parmi les victimes de la Tragédie de 1956, comme la Turquie ou le Maroc qui ont organisé à Marcinelle des cérémonies du souvenir. Il s'agit d'amplifier encore ces démarches d'actualisation.



PATRIMOINE INDUSTRIEL WALLONIE-BRUXELLES

Association sans but lucratif fondée en 1984

Siège social : Le Bois du Cazier
Rue du Cazier, 80
BE-6001 Marcinelle
Tél. : 071/88 08 58
Fax : 071/88 08 57
jl.delaet@leboisducazier.be

Conseil d'administration

Président : Jean-Louis DELAET
Vice-présidents : Guido VANDERHULST
Claude MICHAUX
Secrétaire : Jacques CRUL
Trésorier : Claude DEPAUW
Membres : Jean DEFER
Maryse WILLEMS
Bruno VAN MOL
Daisy VANSTEENE

Adresse courrier

Jacques CRUL Secrétaire
Rue de Feneur, 71
BE-4670 Blegny
j.crul@blegnymine.be

Bibliothèque

La bibliothèque de PIWB est consultable au Centre Liégeois d'Archives et de Documentation de l'Industrie Charbonnière (CLADIC)

rue Lambert Merlot 23 à BE-4670
Blegny
Tél. : 04/237 98 18
cledic@blegnymine.be

Cotisation

Cotisation à l'asbl : 2,50 €
Pour devenir membre de l'asbl, il convient d'adresser une demande au Conseil d'administration, via l'adresse courrier ci-dessus.

Bulletin trimestriel

Bulletin périodique trimestriel publié avec l'aide de la Communauté française

Editeur responsable

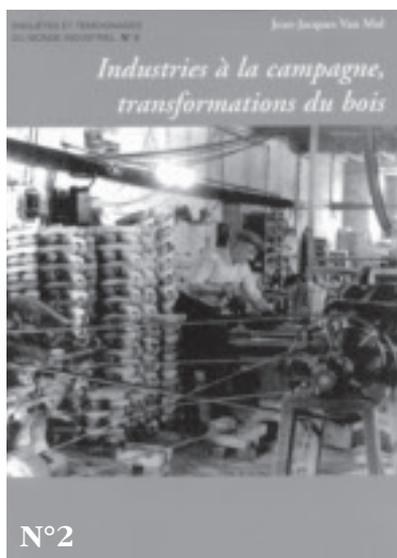
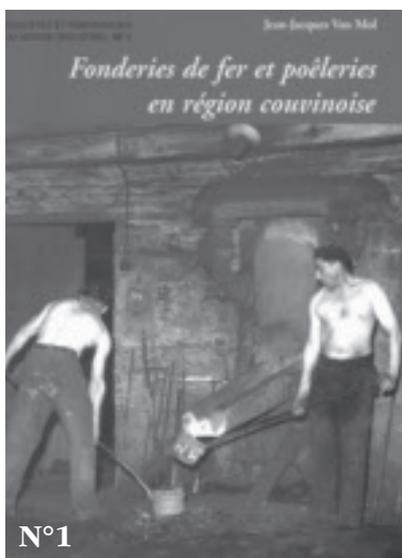
Jean-Louis DELAET
Rue des Francs, 86
BE-6001 Marcinelle
jl.delaet@leboisducazier.be

Secrétariat de rédaction

David DOUMONT
Le Bois du Cazier
Rue du Cazier, 80
BE-6001 Marcinelle
Tél. : 071/88 08 53
info@leboisducazier.be

www.patrimoineindustriel.be
info@patrimoineindustriel.be

SÉRIE « ENQUÊTES ET TÉMOIGNAGES » DE PIWB



Membres de PIWB :

6 € par fascicule
+ 3 € de frais de port

Non-membres :

11 € par fascicule
+ 3 € de frais de port

A verser au compte

068-2019930-29 de PIWB
(CLADIC, rue de Feneur 71 à
B-4670 BLEGNY)